Henri Van Lier, ANTHROPOGENIE

Chapitre 12 - Le dialecte

A. LA COUCHE PHONEMATIQUE

- 1. Les phonèmes
- 2. Les syllabes
- 3. Le phrasé phonématique
- 4. Le statut distinctif de la couche phonématique
- 5. Le statut existentiel de la couche phonématique

B. LES GLOSSEMES

- 1. Les types de glossèmes
 - a. Les glossèmes pleins, ou thématiques
 - b. Les glossèmes vides, ou indexateurs
- 2. La correspondance entre glossèmes et glossémés
 - a. La phonosémie manieuse
 - b. La sélection "naturelle" de la correspondance phonosémique
 - c. La malléabilité phonosémique
 - d. Le recours de l'opposition qualifiée
 - e. Le recours de l'opposition non qualifiée, ou convention pure ("arbitraire du signe")

C. LES SEQUENCEMES

- 1. L'attribution
- 2. L'épithétie
- 3. La fonction dans l'action-passion
- 4. Caractères généraux des séquencèmes

D. LE PHRASE PROPOSITIONNEL

- 1. Le phrasé fermant/ouvrant
- 2. Le phrasé de modes d'existence et de potentialité
- 3. Le phrasé de Kasus propositionnel subordinatif
- 4. Le discours
- 5. Le phrasé comme réverbération situationnelle
- 6. L'inversion du séquencème

E. LES GLOSSEMES ET SEQUENCEMES CULTURELS

- 1. Les glossèmes de "classes"
- 2. Les glossèmes de niveaux d'abstraction
- 3. Les glossèmes de Kasus de fonction
 - a. Les prépositions et postpositions
 - b. Les cas
 - c. Les pronoms relatifs
 - d. Le lieu et le temps
- 4. Les glossèmes modaux

- 5. Les glossèmes du Kasus interpropositionnel
- 6. Les glossèmes de modes sociaux : la connotation
- 7. Les séquencèmes existentiels

F. LES UNITES DIALECTALES PRATIQUES

- 1. Les mots
- 2. Les morphèmes
- 3. Les syntaxèmes

G. L'INTERLOCUTION

- 1. La performance en situation dans la circonstance
 - a. La situation préalable et intrinsèque
 - b. Le codiscours (contexte)
- 2. La production du locuteur
 - a. Des glossèmes indexateurs aux glossèmes pleins
 - b. Le choix d'un syntagme
- 3. La réception par l'interlocuteur
- 4. L'interlocution

H. LA TERMINOLOGISATION ET LE DIALECTE REDUPLIQUE

- 1. Le glissement du mot au terme
- 2. Le retour du terme au mot. Le dialecte intense

I. LES FONCTIONS DU DIALECTE

- (a) Les fonctions immédiatrices
- 1. La fonction impérative exhortative
- 2. La fonction lyrique
- 3. La fonction présentive
 - (b) Les fonctions médiatrices
- 4. La fonction communicative
- 5. La fonction réverbérante
 - a. La rumination
 - b. La littérature : conforme, extrême
 - c. La publicité
- 6. La fonction performative
 - (c) Les fonctions réduplicatives
- 7. La fonction citative et paraphrasale
- 8. La fonction interprétative
- 9. La fonction métalinguistique
 - (d) La fonction instantielle
- 10. La fonction d'ipséité
 - (e) Les fonctions structurelles
- 11. La fonction généralisatrice, conceptuelle, idéelle
- 12. La fonction normante

J. L'HYPOTHESE DE LA REVOLUTION PHONEMATIQUE

Comme nous l'a appris son étape massive, le langage parlé, - qui est loin d'être tous les langages, ni même le langage premier, - est cette performance qui, à partir d'un certain stade d'évolution, a permis à Homo de spécifier in distans des performances en situation dans une circonstance, comme les images, mais cette fois en faisant correspondre à certains segments technicisés des propositions composées de sons vocaux assez urgents et assez oppositifs pour que leur contraste soit habituellement percu.

Le langage parlé massif réalise ce programme en exploitant des oppositions vocales vagues et en ordre dispersé, au coup par coup. Le langage parlé détaillé, lui, a supposé que la voix hominienne accède à un timbre assez pur, à un certain ton, pour que les émissions vocales donnent lieu à des traits oppositifs formant système. De la même façon, le passage à la musique détaillée s'est opéré à mesure que le ton permit aux oppositions sonores, utilisées jusque-là au coup par coup par la musique massive, de former également un système de traits repérable comme tel.

Précisons que ce qui intéresse l'anthropogénie c'est d'abord le langage courant (natural language), et donc aussi les dialectes et les idiolectes qu'il produit selon les groupes et les individus. Ce qu'on appelle d'ordinaire les langues, le français, le russe, le chinois, sont alors des dialectes stabilisés par des grammaires et des lexiques pour des raisons politiques, économiques, techniques, et elles n'intéressent l'anthropogénie que secondairement, comme des phénomènes tardifs et toujours locaux. Nous serons pourtant bien contraints de prendre nos exemples dans les langues officielles puisque c'est le seul langage parlé que l'auteur et le lecteur aient en commun. Mais c'est toujours les dialectes qui seront visés sous elles.

L'importante distinction dialecte/langue, indispensable à l'anthropogénie, est tout à fait reçue, et est conforme à The Cambridge Encyclopedia of Language de David Crystal. L'étymologie est pleine d'enseignements. Le mode actif dialegeïn c'était choisir, trier, distinguer, comme fait le langage. Et le mode moyen dialegestHaï c'était discourir avec un autre ou avec soi, ce que le langage fait éminemment aussi. De plus, chez Aristote, dialektos visait justement le langage courant. Le mot latin lingua est bien flottant en comparaison.

A. LA COUCHE PHONEMATIQUE

La voix hominienne, avons-nous vu, a deux régimes, l'un insistant, musical, l'autre urgent, langagier, permettant de découper les sons en unités brèves, à production économique. Dans les deux cas, le ton, qui est un son tendu à timbre relativement pur, a été rendu possible par un larynx plus bas et un pharynx plus haut, par une bouche habitée d'une langue à extensions et gonflements multidirectionnels, par un souffle modulable grâce la station debout, le tout sous le contrôle d'une ouïe devenant proportionnante dans un cerveau conceptuel. En cette matière, l'articulation et l'audition sont indissociables. Et chaque production est en même temps articulatoire et auditive.

Appliqué à la voix en régime urgent, le ton a alors introduit des oppositions comme haut/bas, compact/diffus, assez nettes pour former un système, et donc se présenter, en une panoplie-protocole, comme de véritables traits. A écouter quantité de dialectes de par le monde, Jakobson et Halle crurent pouvoir fixer à douze le nombre des traits vocaux suffisant à former leur matériel vocal. Voici ces traits dans le vocabulaire de leurs auteurs, en les regroupant toutefois sous les catégories générales de la physique (énergie, information/bruit, séquentialité), pour faire ressortir leur substrat naturel, et donc leur pertinence anthropogénique :

Energie: (1) CONSONANTIQUE (énergie faible)/NON CONSONANTIQUE (énergie forte). (2) COMPACT (énergie concentrée dans le spectre)/DIFFUS.

Information/bruit : (3) VOCALIQUE (avec des formants nets, du moins les deux premiers)/NON VOCALIQUE. (4) STRIDENT (bruit intensifié dans une région du spectre)/NON STRIDENT.

Information directe : (5) AIGU (haut)/GRAVE (bas), (6) DIEZE (poussé
haut)/NON DIEZE, (7) BEMOLISE (poussé bas)/NON BEMOLISE .

Information indirecte: (8) NASAL (résonateur adjoint)/ORAL. (9) VOISE (accompagnement de basse fréquence / NON VOISE. (10) TENDU (résonance définie)/NON TENDU.

Séquentialité : (11) BLOQUE (décharge réduite)/NON BLOQUE, (12) DISCONTINU (transition abrupte)/CONTINU.

Nous avons déjà utilisé ces douze traits plus haut comme base de la musique massive, du langage massif, de la musique détaillée, en généralisant à cette occasion les désignations de Jakobson-Halle, qui ne conviennent qu'au langage détaillé. La question se pose alors de savoir si ce tableau est impératif, c'est-à-dire sans un trait de trop, et sans un trait trop peu. Il est probable que non. Mais il semble suffire à l'anthropogénie. Car ou bien ces douze traits épuisent les traits musicaux et langagiers, ou bien ils sont si basaux qu'ils suffisent à situer les traits non répertoriés. C'est le mathématicien et physicien qui sera le plus apte à en décider, puisqu'il s'agit là des grandes indexations de l'espace-temps en rapport avec le corps d'Homo.

1. Les phonèmes

Revenons au langage détaillé. Depuis Troubetzkoï, c'est-à-dire vers 1930, Homo a remarqué que, dans la production vocale d'un locuteur, il y avait une dimension phonétique et une autre phonématique. Cette dernière ne retenait dans la production sonore d'un dialecte que ce qui y était distinctivement pertinent ; la première était faite de mille particularités tenant à des caractéristiques de tel ou tel locuteur. En français, il y avait cent manières de prononcer phonétiquement un "a" ou un "b" ; mais il n'y avait que certaines propriétés qui faisaient que le phonème /a/ s'opposait au phonème /o/ ou /ü/, que le phonème /b/ s'opposait au phonème /k/ ou /p/. Dans les phonèmes c'était si bien le caractère oppositif qui comptait que /t/ et /d/ finals étaient deux phonèmes en anglais, mais pas en néerlandais, où l'opposition n'était pas pertinente.

Quelques années plus tard, les douze traits de Jakobson-Halle firent merveille. Ils purent se proposer comme la matrice phonématique générale, dont chaque phonème dans une langue quelconque était alors un remplissement particulier. On observera que, dans les dialectes à tons, le ton (hauteur) est un déterminant phonématique et non une simple qualité phonétique ; là, une différence de ton fait donc un autre phonème.

Sur cette lancée, Jakobson proposa même un ordre d'apparition anthropogénique des phonèmes. Il considéra comme les premiers à s'activer les traits : compact/diffus, haut/bas, nasal/oral, et aussi : vocalique/non vocalique, consonantique/non consonantique, bref ceux qui permettent déjà de déterminer la panoplie réduite des phonèmes : /a/, /p/, /m/, puis /t/, /n/, /k/, /i/, /ou/, qui suffisent à porter le vocabulaire infantile de nos pays : mama(n), papa, kaka, pipi, miamia, nounou, toutou, koukou, etc. Le phonème /a/ est si primitif qu'il est le cri de la douleur et de l'extase, et la labialité de /p/ et de /m/ convient bien à un nourrisson hominien, qui pendant des mois commence par téter de ses lèvres sensibles un tétin à large aréole sensible.

2. Les syllabes

Un dialecte pourrait être fait uniquement de consonnes : parler tout bas veut dire parler sans vocalisation, sinon indirecte. Mais quel peu de portée de la voix! Un dialecte pourrait aussi être fait uniquement de voyelles. Mais qu'il serait lent et flou! Ainsi, Homo parle d'habitude par conjonctions de voyelles et de consonnes, ou syllabes.

Du reste, outre ces nécessités de réception, la syllabe résulte des pentes de production de l'appareil phonateur d'Homo, et on la trouve très vite dans les émissions vocales enfantines où, après le gazouilli purement vocalique, la voyelle s'entoure de la consonne dans le babil, d'abord après : "ab", "am", puis avant : "pa", "ma", dans le groupement CV <consonne + voyelle>, qui sera considéré comme la syllabe canonique des dialectes, laquelle suffit au japonais : To/yo/ta, Hi/ro/shi/ma. Tout se passe comme si la voyelle, dont l'énergie est forte et les formants nets, et qui se répand continûment dans l'air, appelait la consonne, dont l'énergie est faible et les formants peu nets, mais qui articule ; et inversement, comme si l'articulation sèche de la consonne cherchait à se répandre, à se soutenir dans l'air ambiant. Homo est segmentarisant et clivant ici comme partout.

Et, possibilisateur et transversalisant, il devait produire encore les dispositions : CVC, CCV, VCC, CCVC, etc. Ou encore conserver et développer V seule sur un mode urgent (langagier), dont le langage massif nous a montré la fécondité : oh!, ouh!, ih! A cet égard, tous les dialectes ont fait un sort privilégié à "Oh!", et surtout à "Ah!", voyelle immédiate, portant le cri, la douleur, l'orgasme, la surprise, parce qu'elle est la production vocale la plus laryngale-pharyngale, avec le minimum de corrections buccales, et du même coup la plus compacte, la plus dense, - ce qui lui a valu le privilège d'être seule à figurer dans l'écriture arabe.

Il faut remarquer que, dans une nouvelle parenté entre phonématisation et musique, la syllabe tend à se répéter en écho, parfois indéfini : ma-ma-ma-ma ; mais le plus souvent dual : ma-ma, pa-pa, nou-

nou, etc. Chez le nourrisson, en raison du circuit de Baldwin : perception-motricité-perception. Plus tard, par défense contre les vulnérabilités de la station debout. Le français "maman" est un cas remarquable, en ce que, non content de composer /a/, (phonème fondamental), et /m/ (labiale nasale), il nasalise le dernier /a/ en écho : /an/.

3. Le phrasé phonématique

Le phrasé a partie liée avec l'écho. Pour des raisons tenant à son souffle mais aussi à sa stature, Homo ponctue ses émissions vocales, qui s'élancent et retombent, ou en tout cas se lancent et s'arrêtent, se risquent et se stabilisent, croisent entropie et néguentropie. Le phrasé est une inflexion sonore. Il est l'expérience la plus large et la plus constante du rythme et de ses six composantes : alternance, interstabilité, accentuation, tempo, autoengendrement, strophisme.

Nous envisagerons plus loin un phrasé très complexe, le phrasé propositionel, qui enveloppe des ensembles considérables, telles des propositions ou des phrases. La syllabe nous met en présence d'un phrasé plus élémentaire, le phrasé phonématique, celui qui résulte de la structure et texture des phonèmes d'un dialecte : tel genre de phonèmes entraîne mécaniquement, exotropiquement et endotropiquement tel genre d'inflexions, et inversement. Mais en laissant de la marge à Homo possibilisateur. Car il y a au moins dix façons de produire la même nasale, et donc dix façons de la syllaber et le la phraser.

Voici quelques cas majeurs de phrasés rencontrés par l'anthropogénie. (a) Des syllabes très égales de durée et d'intensité, presque en compénération, comme en chinois et en français. (b) Des syllabes très inégales et regroupées en bouffées sonores, comme en anglais. (c) Des intensités inégales dans un débit constant, comme en allemand. (d) Une syllabation constamment explosive, comme en arabe. (e) Dans le groupe fino-ougrien, des syllabes typées par une attaque qu'exemplifie la musique tzigane, etc. - Déjà l'accent syllabique à lui seul a pris les formes les plus diverses : (a) affaire de hauteur en italien, (b) d'intensité en néerlandais, (c) de première syllabe dans les dialectes germaniques, (d) de pénultième en espagnol, (e) de dernière syllabe en français, (f) de mobilité en anglais.

Le phrasé phonématique est si fondamental que nous aurions dû et pu le définir avant même les phonèmes, puisque le nourrisson, après le gazouillis et le babil, commence par le mettre en place, avant de proférer ses premières syllabes phonématisées, et que son phrasé le désigne déjà comme appartenant à un groupe langagier plutôt qu'à un autre, par exemple français ou arabe. En sus, introduire le phrasé phonématique d'entrée de jeu nous aurait mieux fait comprendre comment, dans la phonématique, les effets de champ perceptivo-moteurs phoniques ne sont pas des adjonctions, mais la matrice de tous les effets phoniques particuliers.

Cependant, si le phrasé phonématique, qui serpente entre musique et langage, précède les phonèmes chez l'individu, il n'est pas sûr qu'il les ait précédés dans l'anthropogénie, où il aura sans doute fallu la mise en place d'une voix oppositive et phonématique pour rendre possible le gazouillis et le babil. En effet, le phrasé, malgré son ampleur et sa souplesse, est lui-même largement oppositif, lorsqu'il installe chez un nourrisson français une structure-texture caractérisée par le vocalisme

et la continuité, et chez un nourrisson arabe par le consonantisme et la discontinuité.

4. Le statut distinctif de la couche phonématique

La couche phonématique, avec ses phonèmes, sa syllabation, son phrasé, a pour caractère original de fonctionner d'abord en tant que panoplie-protocole d'unités distinctives, voire oppositives, macrodigitales.

En français, on demande à un /p/ de ne pas être un /b/; en chinois, où il n'y a pas de /b/, on lui demande de ne pas être un /pH/; en anglais, comme il n'y a pas de /p/, et seulement /pH/, c'est à ce dernier qu'on demande de ne pas être un /b/. Du même coup, /b/ en chinois, /pH/ en français, /p/ en anglais sont des bizarreries de prononciation, non pertinentes dans le système de la langue; ce sont donc des productions phonétiques, mais pas phonématiques. Et ce qu'on attend de /p/ et /b/ on l'attend plus encore de /pa/ et /ba/, ou /pi/ et /bi/, puisque Homo entend assurément des syllabes plutôt que des phonèmes isolés. Et ces syllabes il les entend et les produit dans un phrasé, comme le confirment les langues s'appuyant sur des bouffées sonores, tel l'anglais.

Cette situation a commandé le nombre des phonèmes, des syllabes, la panoplie du phrasé, parce que ces éléments sont interdépendants. Quitte à ce que certains éléments soient dominants : les phonèmes sont très sensibles dans la diction française, la syllabe dans la diction chinoise, le phrasé dans la diction anglaise. Il y a cependant des éléments assez stables, comme le nombre de phonèmes, qui est d'une trentaine ou quarantaine dans la plupart des dialectes. Cela tient aux capacités de production vocale et de réception auditive d'Homo, mais aussi aux commodités de ses mémorations et remémorations <1D2>.

5. Le statut existentiel de la couche phonématique

Mais le caractère distinctif de la couche phonématique ne doit pas faire oublier tout ce qu'elle a de naturel, d'analogique, de topologique, de cybernétique, de logico-sémiotique, de présentif ou absentif, parfois de franchement musical, et qui se prête à des partis existentiels à force d'activer-passiver toutes les composantes du rythme.

Et cela dès le départ. (1) Les douze traits phonématiques retenus par Jakobson-Halle se distribuent selon les catégories générales de la physique du son et du ton, de même que selon la physiologie vocale habituelle d'Homo, ce qui est source de plaisir, comme de sens élémentaire. La syllabe /ma/ court le monde, tout comme /pa/, malgré ses variantes, /ba/, /da/, etc. Ce n'est pas une pure convention que AM-BA, père et mère conjugués, désigne le dieu-tigre dans le film de Kurosawa Dersou Ouzala. (2) Certains traits épousent intensément l'anatomie particulière des peuples, et donc déjà leur culture : tous les spécimens d'Homo ne sauraient pratiquer commodément une phonématique à tons, comme les Chinois et les Africains, lesquels d'ailleurs, différant physiquement et culturellement entre eux, pratiquent des phonématiques à tons ellesmêmes différentes. (3) Dès qu'ils se figurent dans un couple d'opposés, les éléments de la couche phonématique ne sont pas loin d'inclure une signification oppositive. Ainsi, dans la phonématique du français y a-til peu de chances pour que /pipi/, plutôt liquide, et /kaka/, plutôt

solide, inversent leur sens. (4) Les partis existentiels phonématiques correspondent très exactement aux partis existentiels des dialectes dans leur entièreté. Par exemple, on touche déjà l'essentiel des partis d'existence que sont le néerlandais (un effet d'entonnoir compacifiant), le danois (une bulle mince en rotation), le sanskrit (un sandhi, ou intercompénétration envahissante de voyelles et de consonnes), rien qu'à activer-passiver leur couche phonématique, avant même de savoir leur vocabulaire et leur syntaxe.

On voit donc la duplicité de la couche phonématique. Elle est artificielle, ou du moins intentionnelle, malgré le poids des dimensions physiques avec lesquelles elle fonctionne, et elle déborde donc l'indicialité. En même temps, elle n'est pas une affaire de purs index (signes vides), puisqu'elle dégage un sens, par exemple un parti d'existence, sinon une signification.

Déjà le degré de distinction et non-distinction est un parti existentiel prégnant : la haute distinctivité des phonèmes-syllabes-phrasé du français et la basse distinctivité de ceux de l'anglais manifestent deux attitudes presque opposées à l'égard de la catégorie physique : information/bruit. L'opposition existentielle entre le chinois, très vocalique, et l'arabe, très consonantique, est aussi considérable. Les effets de champ ainsi engagés, surtout dans le phrasé, ne sont pas seulement perceptivo-moteurs mais aussi logico-sémiotiques, promouvant certains modes d'existence : bluff/soumission, sérieux/jeu, exploration/coquetterie, rêve/rêverie ; et aussi certains modes du possible : nécessaire, contingent, plausible, etc. Le fait que, sauf exception rhétorique, le français met canoniquement l'accent sur la dernière syllabe du mot, ou plus exactement du mot phonétique, produit une diction tranchante, invitant déjà le locuteur français à des opinions tranchées.

Ce statut fait penser à celui des signes musicaux, mais avec des déterminations duales, qui tiennent au régime urgent des tons langagiers. En tout cas, comme la musique, la couche phonématique des dialectes garde quelque chose du Signal, en ce que ses éléments travaillent très directement sur le système auditif et sur le système nerveux central d'Homo, que ses effets de champ affectent de façon presque incoërcible. La structure phonématique de certains dialectes, livre l'intérieur des corps, de façon encore plus sensible dans l'écoute radio, elle travaille même parfois comme de véritables stimuli-signes, au sens défini à propos du fantasme. En anglais, où ce phénomène est très fort, "intercourse" couvre à la fois conversation et coït.

Conjuguant, à nouveau en écho avec la musique, l'oppositif et l'existentiel, l'artificiel et le naturel, le macrodigital et l'analogique, la couche phonématique, à mesure qu'elle se mettait en place, n'a pu que contribuer puissamment à la considération et à la contemplation d'Homo, déjà introduites chez lui par la démarche persévérante et cadencée du bipède redressé, et favoriser aussi, par ses articulations rythmiques, l'articulation rythmique de l'ensemble de l'environnement et du corps propre en un ordre des choses, c'est-à-dire un *woruld (world-Welt), ou environnement approprié par Homo. Imaginons un instant ce qu'aurait été cet environnement, même technicisé, si le phrasé avait été dix fois plus lent ou dix fois plus rapide qu'il n'est en moyenne. Les phonèmes, les syllabes, les séquencèmes prononcent (nuntiare, pro) littéralement l'Univers, comme l'a thématisé la théorie indienne de la Mimansa.

Mais, après avoir ainsi souligné la charge existentielle de la couche phonématique, l'anthropogénie, si elle veut mesurer toutes les vertus du dialecte, doit souligner autant que cette charge perceptivomotrice peut être mise un temps entre parenthèses. Alors, les phonèmes, les syllabes et le phrasé ont cette propriété unique de fournir au dialecte des éléments identifiables sans impliquer encore aucune désignation fixe, et se prêtant ainsi par leurs combinaisons à toutes les désignations possibles. Index discriminatifs purs. Index de la discrimination en tant que telle. Aucun autre système de signes ne dispose d'une pareille base, déterminante et neutre, très économique d'énergie.

B. LES GLOSSEMES

Nous entendons ici par glossème un segment dialectal, composé d'un ou plusieurs phonèmes, groupés en une ou plusieurs syllabes, et capable de proposer in distans un donné ou aspect d'une performance-en-situation, et cela pour la spécifier dans une circonstance. Le glossème est désignatif.

A ce compte, on le voit, il ne suffit-il pas qu'une unité de langage parlé soit désignative pour être un glossème, il faut encore qu'elle soit composée de phonèmes. Ainsi, dans le langage massif, des vocables ont réalisé des désignations efficaces pendant des centaines de milliers d'années sans être composés de syllabes phonématiques, et donc sans être des glossèmes au sens entendu. Et c'est même à l'intérieur des vocables massifs préphonématiques que la phonémation s'est cherchée, puis trouvée, quand le timbre contrôlé de la voix d'Homo est devenu suffisamment pur pour porter des tons.

Alors, ce qui importe à l'anthropogénie c'est que, la couche phonématique étant devenue suffisamment disponible, les glossèmes durent suivre presque fatalement chez Homo segmentarisant, transversalisant, latéralisant, substitutif, possibilisateur, fantasmeur, à régimes cérébraux extropique et endotropique, Homo qui par ailleurs pratiquait déjà les propositions in distans que sont les tectures, les images et les vocables massifs, voire peut-être - c'est affaire de datation - des tectures détaillantes, des images détaillées et certains tons musicaux. Rien de plus spontané en effet que de faire correspondre des segments phonématiques, distinctifs, à des désignés segmentarisés et technicisés (choses, congénères, actions-passions, etc) pour spécifier des performances-en-situation dans une circonstance. La désignation au sens plein est cette correspondance entre glossème (désignant) et un segment technicisé (désigné).

L'anthropogénie doit donc envisager deux choses. (1) Les types de glossèmes qui furent requis assez vite par les groupes hominiens technicisants. (2) Les types de correspondances glossématiques disponibles. Dans les deux cas, nous serons bien obligés de prendre nos exemples dans les dialectes anciens ou récents connus de nous, puisque nous n'avons aucun moyen de savoir quels furent les glossèmes archaïques.

- 1. Les types de glossèmes
- a. Les glossèmes pleins, ou thématiques

Sans qu'on dise que ce sont fatalement les premiers et les plus primitifs, les glossèmes les plus frappants sont les glossèmes "pleins", donc à désignés déterminés, qui proposent in distans des plantes, des animaux, des outils et ustensiles, des qualités, des actions-passions, des états, des endroits, des époques, des allégations de présence/non-présence, etc.

Dans beaucoup de dialectes, comme en chinois, ces glossèmes se sont contentés de simples thèmes, sans véritable classification grammaticale (sauf dans des dictionnaires qui les européanisent). Dans nos dialectes indo-européens, ces glossèmes ont pris la forme de substantifs, de verbes, d'adjectifs, d'adverbes de qualité, de lieu ou de moment. Mais c'est là un phénomène additionnel, culturel, existentiel, sur lequel nous aurons à nous expliquer plus loin, mais qui ne tient pas à la nature du glossème en tant que tel.

Les glossèmes pleins ainsi compris comme thèmes phonématisés ne furent pas seulement un perfectionnement stabilisateur et démultiplicateur des vocables massifs. Aidés par la systématicité distinctive des phonèmes, et proposant in distans des panoplies environnementales, ils tendirent eux-mêmes à s'organiser en panoplies de plus en plus vastes et de plus en plus délimitées. Ils devinrent ainsi oppositifs, comme étaient oppositifs les phonèmes qui les composaient, mais aussi les segments technicisés qu'ils proposaient in distans : le glossème "tournevis" s'opposa au glossème "marteau", et ils se désignèrent ainsi oppositivement par l'exclusion de l'un d'eux dans la panoplie langagière qu'ils formaient, macrodigitalement, comme le tournevis et le marteau s'opposaient, s'exluaient digitalement dans la panoplie technique.

Y a-t-il alors des traits désignatifs comme il y a des traits phonématiques? Mais, s'il y a des traits phonématiques, c'est qu'il y a une panoplie fermée d'une douzaine d'oppositions sonores dues à la physique générale et à la voix capable de ton. Or, il n'en va pas de même des performances-en-situations dans une circonstance, lesquelles comportent (a) des éléments en nombre indéfini, (b) des segmentarisations de ces éléments en nombre indéfini, (c) des infinités de distinctions entre segments qui ne sont pas oppositives.

Sans doute, quelques rares domaines se prêtent à des couples francs, comme mère-enfant, fils-fille, père-mère, vieux-jeune, mort-vif, frère-soeur, frère-cousin, et aussi grand-petit, plus-moins, avant-après, là-ici; et ce sont ces exemples-là qu'on trouve chez les théoriciens des "traits sémantiques". Mais déjà frère-cousine, ami-amie font difficulté. Et assurément "constitutionnalité" ou "archaïsant" sont plus fuyants encore. Les continus, comme la couleur, se prêtent à mille découpes : le "caeruleum" des Latins rattachait le bleu au gris, et donc les confondait, sinon perceptivement, du moins langagièrement. Et le bois est-il un ou plusieurs désignés quand il est un arbre dans la forêt, quand il brûle dans la cheminée, quand il "fait" la table, quand il "fait" du papier? On voit que les dialectes ont pris des partis très différents sur ce thème.

En un mot, si la distribution entre les phonèmes peut être a priori par rapport à la mouvance de la situation, la distribution des glossèmes pleins ne peut qu'être a posteriori par rapport à elle. Ainsi, toute panoplie de glossèmes pleins est toujours locale et provisoire, et donc ne saurait être digitalisable que dans des domaines très circonscrits, comme aujourd'hui celui des bulletins météorologiques, qu'on arrive à "fermer" suffisamment pour les rendre automatiquement traductibles d'une langue à l'autre. Mais comment distribuer en traits sémantiques consistants le champ du "béton", qui tient à la fois de l'objet et du processus?

Du reste, la correspondance entre systèmes techniques (désignés) et systèmes glossématiques (désignants) n'est pas, sauf rares exceptions, une correspondance d'un terme isolé à un terme isolé, mais bien une correspondance entre un tissu-réseau de différences et un autre tissu-réseau de différences.

b. Les glossèmes vides, ou indexateurs

Les index et les indexations, d'abord gestuels, puis relayés par le langage parlé massif, durent également être réalisés par des glossèmes, dès lors que des phonèmes furent disponibles. Et même, étant donné leur importance dans la manipulation technique, dans les tectures, dans l'image massive, dans le langage massif, nous aurions dû peut-être envisager ici les glossèmes vides avant les glossèmes pleins.

Quel éventail de glossèmes vides, ou indexateurs dialectaux, fut aussitôt suscité? On peut l'imaginer, et exemplifier les cas par des correspondants actuels, que nous introduisons par le signe [**]. En voici quelques-uns. (a) Glossèmes indexateurs de "choses": ** démonstratifs pronominaux et adjectivaux. (b) Glossèmes de lieux et de moments: ** adverbes de lieux et de temps. (c) Glossèmes d'interlocuteurs, distinguant celui à qui l'on parle, celui qui parle, celui dont on parle: ** pronoms personnels (tu-je-il), adjectifs et pronoms possessifs, terminaisons des "personnes" du verbe. (d) Glossèmes de collection: ** nombres cardinaux et ordinaux, ** marques de pluriel ou de singulier. (e) Glossèmes interglossémiques vides pointant des glossèmes pleins déjà énoncés ou à énoncer: ** anaphoriques (pronoms, en particulier relatifs) et ** démonstratifs annonciateurs (il est plausible que ces termes soient apparus tard, puisque beaucoup de dialectes actuels en sont pauvres).

S'il n'y a pas de panoplie fermée (et donc macrodigitalisable) des glossèmes pleins, comme il y en a une des phonèmes, n'y aurait-il cependant pas une panoplie fermée des glossèmes vides? On le croirait, puisque ceux-ci doublent souvent des gestes oppositifs simples : gauche/droite, haut/bas, oui/non, etc., qu'ils les doublent de très près et sans trop de variations selon les cultures. Néanmoins, le geste indexateur pointe là plusieurs choses à la fois, ou une chose avec des nuances, par quoi il est le lieu privilégié des effets de champ perceptivo-moteurs, et même logico-sémiotiques. Ainsi, si l'on peut fournir une panoplie fermée des glossèmes indexateurs, - tenant sans doute dans les opérations élémentaires de la mathématique, laquelle est la théorie générale des indexations et la pratique absolue des index, cette panoplie resterait théorique. Car, dans la pratique langagière, un glossème indexateur est souvent aussi "chargé" (d'effets de champ) que le geste qu'il supplée. Et donc lui aussi échappe à une systématisation ultime, et ne se perçoit complètement que comme une spécification de performance-en-situation dans la circonstance, ce qui exclut une macrodigitalisation stable.

2. La correspondance entre glossèmes et glossémés

Le terme le plus neutre qu'on puisse trouver, en français et en anglais, pour dépeindre la désignation glossématique est de dire qu'elle fait correspondre certains désignés à certains glossèmes. Mais comment cette correspondance peut-elle s'établir?

La réponse du logicien et du physicien est simple. (a) Ce peut être des liens naturels de similitude (ressemblance) ou d'analogie (proportion), ou de convection (un entraînement, une gravitation) mutuelle, ou encore d'opposition qualifiée. (b) Ce peut être une convention (arbitraire), ou une institution (pas fatalement arbitraire, puisqu'elle peut résultat d'états sociaux, techniques, langagiers, imagiers, musicaux, etc.). Quels qu'ils soient, ces liens sont alors perceptifs, ici auditifs puisqu'il s'agit de phonèmes, ou productifs, puisqu'il s'agit de phonèmes à produire vocalement. Enfin, toujours selon le logicien et surtout le physicien, dans les correspondances productives, on peut thématiser le mode de production (frottement, caresse, explosion, implosion, etc.), le lieu (avancé, médian, reculé, élevé, profond, etc.), le tempo (continu, rapide, saccadé), le caractère plus ou moins exotropique ou endotropique, etc.

Cela est assez clair, et pas loin d'être exhaustif. Mais il y a tout à gager que le locuteur fasse feu de tout bois, et dans la fabrication de ses glossèmes mélange ces disponibilités. L'anthropogénie doit donc aborder le thème plus naïvement.

a. La phonosémie manieuse

Mallarmé, qui a passé sa vie à observer les correspondances glossématiques, est un bon guide à cet égard. Il a rassemblé beaucoup de ses résultats dans Les mots anglais. Ecoutons-le sur le B initial : "Il cause les sens de production et enfantement, de fécondité, d'amplitude, de bouffissure et de courbure, de vantardise ; puis de masse ou d'ébullition et quelquefois de bonté et de bénédiction." Ces sens sont "divers et cependant liés secrètement tous". Il est précisé que B "s'appuie, au commencement de chacun des mots, sur toutes les voyelles, peu d'entre les diphtongues et les seules consonnes l et r liquides>"; mais que c'est son influence <de "labiale élémentaire"> qui prévaut.

Et c'est sur le même ton qu'il nous est parlé de P : "P se joint à l, souvent grâce à l'intermédiaire d'une voyelle ou d'une diphtongue, que peuvent aussi suivre parfois une autre lettre ; et à r. Tire-t-il de son union avec l'une ou l'autre de ces consonnes un sens qui lui manquerait isolé : on peut en douter ; d'autant plus qu'à part l'intention très nette d'entassement, de richesse acquise ou de stagnation que contient cette lettre (laquelle s'affine et précise parfois sa signification pour exprimer tel acte ou objet vif et net), on ne saurait y voir que rarement la contre-partie, parmi les dentales, de la labiale B".

Du coup, pour Mallarmé, à la charnière du MONDE 2 et du MONDE 3, les onomatopées sont "ces mots admirables", où s'établit "un lien, si parfait entre la signification et la forme d'un mot qu'il <le mot> ne semble causer qu'une impression, celle de sa réussite, à l'esprit et à l'oreille". Mais ce lien, qui culmine dans l'onomatopée, est "fréquent" partout. Ainsi, non seulement tous les mots anglais commençant par "B" font alors une grande tribu commune, mais ils dessinent des "familles". Dans les deux centaines de mots commençant par B qu'il retient, Mallarmé

compte une trentaine de ces familles, dont voici l'une : Burst (éclater), Brake (voiture), Breach (brèche), Bray (broyer), Brittle (cassant), Breeches (culotte)..., où des glossèmes se mettent en résonance, déteignent sémiquement les uns sur les autres, même s'ils n'ont pas la même étymologie, même si le locuteur leur attribue des étymologies fausses (Mallarmé lui-même fait venir bread de la rupture du pain,

'break', et non de sa cuisson,

'brew'). Et tout cas, pour un locuteur anglais, l'assimilation de bottle of Britain, une marque de gin, avec battle of Britain est irrésistible. Tout le vocabulaire germanique de l'anglais confirme cette existence de ce que nous appellerons des confréries phonosémiques : swift, slip, slurp, slide, sleep; blunt, bluff, bold ; baubles, bangles, beads ; scrap, scrape ; whiff, fluff, etc..

C'est alors le moment de préciser en quoi consiste exactement la correspondance glossématique, réalisée ainsi comme correspondance phonosémique. En mots plus simples, qu'est-ce que dans tous ces cas le désignant fait avec son désigné? On a souvent dit qu'il le pointe. Ou qu'il le mime. Mais, étant donné ce qu'est Homo manipulateur, il vaut sans doute mieux dire qu'il le manie. Au fond, ce que les spécimens hominiens demandent à leurs glossèmes c'est de leur permettre de manipuler leurs désignés, de les manier, de (se) les pro-poser langagièrement in distans, soit exotropiquement, soit endotropiquement, avec suffisamment de pertinence, de prégnance, de rythme, de plaisir, même quand il s'agit de tristesse et de peine. Bref, c'est que, prononcé correctement par un locuteur français, le /furet/ furète. Que le /cheval/ piaffe. Que le /juge/ pèse, jauge et soit judicieux. Que le /fauteuil/ reçoive avec générosité les formes qui s'y appuient. Que la petite fille /adorable/ puisse être phonosémiquement adorée.

Certaines suites phoniques sont si heureusement manieuses qu'elles sont passées d'un dialecte à l'autre. Ainsi, ce n'est pas qu'aux vertus supposées de sa fiente (krokodeileia) que le "krokodeilos" grec a passé sans encombre au "crocodilus" latin, au "crocodile" français, au "coccodrillo" italien, au "cocodrilo" espagnol, au "krod'daïl" anglais, au "krokodil" russe, devenu un titre célèbre. C'est que, depuis plusieurs millénaires, l'audition (correspondance perceptive) et la production (correspondance productive) des syllabes et du phrasé de "crocodile" invitent à manier exotropiquement et endotropiquement les torsions et croquements d'un animal à la fois plaisant et redoutable.

Ceci s'applique aussi bien dans les matières les plus austères. Quand un juriste prononce le mot "litispendance", ce qui se passe dans la tête de son interlocuteur tient à une situation technique (équilibre momentané d'une cause relevant de deux juridictions), à la majesté du droit romain sous-jacent, à l'étymologie latine encore transparente (litem, pendere), mais aussi à une certaine complication phonique annonciatrice d'un sujet grave, ainsi qu'au contraste entre l'éveil des deux i pointus de litis et le suspens des deux a nasalisés (en-an) de pendance.

Les exceptions à ce bonheur de maniement sont toutes relatives. Ainsi, dans le mot "nuit" français, le /i/ est peu compatible avec la noirceur nocturne, et Racine, qui justement voulait l'obscurité dans Athalie, a dû ruser en mettant "nuit" à la fin d'un vers et en l'assombrissant d'avance par onze syllabes de nasales et du puits phonique d'un /oe/ entre deux /r/: "C'était / pendant l'horreur / d'une profonde nuit." En contraste, en allemand, Nietzsche a pu faire sortir de "Nacht", profond et sombre, la page fameuse de Zarathoustra: "Nacht ist

es : nun reden lauter alle springenden Brunnen (...) Nacht ist es : nun erst erwachen alle Lieder der Liebenden (...)", bien résumé dans : "Licht bin ich : ach! Dasz ich Nacht wäre!". Cependant, la nuit comporte aussi des étoiles, et là c'est le français "nuit" qui propose une phonie puissante sur une musique de Rameau : "O /nuIt/, qu'Il est profond ton sIlence, "Quand les étoiles d'or scintIllent dans les cieux" ; tandis que l'allemand doit s'appuyer sur des phonies détournées et des rétorsions sémiques : "ihr kleinen Funkelsterne und Leuchtwürmer droben! - und selig sein ob eurer Licht-Geschenke", continue Nietzsche. Faisant d'une pierre deux coups, dans La jeune Parque, Valéry a combiné profondeur et scintillement nocturnes : "cette heure seule avec diamants extrêmes", qui va du creux de deux /oe/, appuyés sur "r" et sur "l", le second étant intensifié par /s/, aux rétractions hautes de /i/ et /è/, du reste intériorisées par le /an/ de diamants, et par les deux /m/, labiales nasalisantes, de diamants et extrêmes.

Résumons donc en langage naïf : tout glossème dans un dialecte "sonne" bien dans ce dialecte, et il y "fonctionne" bien aussi, c'est-àdire qu'il permet d'y "manier" (non d'imiter) sémiquement et phoniquement ses désignés avec une certaine pertinence et un certain plaisir. Quand il y a des exceptions, elles sont relatives. En un mot, les dialectes sont phonosémiquement bien faits.

"Manier" veut dire ici que, sur fond de sa sémie simple ou complexe, la phonosémie du glossème active et passive une topologie, une cybernétique, une logico-sémiotique, une présentivité qui soient dans un accord de stimulation, au moins large, avec son désigné principal (le sens premier) et avec ses désignés secondaires (les sens dérivés). Du reste, ces derniers ont souvent conquis leur grade pour des raisons beaucoup plus phoniques que sémiques. "Vachement" pour dire "fortementintensément" doit davantage au rapport phonique "v-a-ch-m" qu'aux paisibles ruminants auxquels renvoie sa sémie. Tout comme les oiseaux ont peu de place dans "C'est chouette!". Un bon exemple du poids phonosémique est justement la prétention de "l'arbitraire du signe", qui n'aurait jamais eu la fortune qu'il a eue s'il n'avait comporté la suite ar-i-èr / u-i, avec la hauteur et la suffisance qu'elle déclenche dans le régime phonématique-phonétique français.

Pour l'anthropogénie, la création des glossèmes semble alors aller de soi. Dès que l'appareil phonateur d'Homo lui a fourni assez de phonèmes et de syllabes, la correspondance phonosémique, déjà esquissée à travers le langage massif, devait s'établir entre quelques segments techniques plus découpés et des segments dialectaux aptes à les manier phonosémiquement.

b. La sélection "naturelle" de la correspondance phonosémique

La phonosémie manieuse des glossèmes d'un dialecte se heurte pourtant à un obstacle, bien dégagé par la grammaire comparée. En effet, celle-ci montre qu'un état d'un glossème peut être relié à un état antérieur ou collatéral de ce glossème selon des transformations phonématiques-phonétiques impitoyables exprimables par des règles. Pour les liaisons collatérales, l'exemple classique est la conversion réversible qu'on peut établir entre "pater" latin, "patèr" grec, "pitar" sanskrit, "vader" néerlandais, "father" anglais, "hayr" vieil arménien, etc. Pour la liaison des filiations, "caritatem" donne "cherté" français,

selon la dérivation : caritatem, caritat, cartat, chartat, charté, cherté.

On voit l'obstacle que ceci dresse à la sélection phonosémique : si "patèr" est réussi en grec et en latin, quel beau hasard que "hayr" l'ait été en vieil arménien, puisqu'on passe de l'un à l'autre moyennant des transformations phonématiques-phonétiques formalisées! La même question rebondit pour les transformations de filiation : à supposer que "caritatem" ait été un glossème phonosémiquement réussi en latin, comment "cherté" pourrait-il être un glossème phonosémiquement réussi en français, puisqu'il résulte de l'application successive de conversions qui n'ont pas de préoccupations phonosémiques : (a) toute syllabe qui suit l'accent tonique latin tombe, reste "caritat"; (b) toute syllabe entre la syllabe accentuée et la première syllabe mi-accentuée tombe, reste "cartat"; "k" devient "ch" devant "a", ce qui donne chartat, etc.? Du reste, à côté de la "cherté" obtenue par dérivation dite populaire, "caritatem" latin a donné aussi la "charité" obtenue par dérivation dite savante. Beau hasard, de nouveau, si ce mot-là, puis "sourd" (populaire) ou "surdité" (savant), sont aussi phonosémiquement réussis!

Eppur si muove, et pourtant ils le sont. Ce qui ne saurait s'expliquer que s'il y a dans l'évolution glossématique des dialectes une variation-sélection-adaptation semblable à celle qu'on observe dans l'évolution des vivants. Dans la suite des vivants, des variations apparaissent sans cesse, sur quoi intervient la sélection par le milieu, lequel ne garde que les variations adaptées ou adaptables. De même, dans les dialectes, les moments évolutifs d'un glossème donneraient des états phoniques et sémiques (ses variations phonosémiques), dont le locuteur garderait ceux qui lui semblent adaptés à manier exotropiquempent et endotropiquement ses situations.

Ainsi l'essentiel est dit. Mais le phénomène est si important qu'il faut le suivre avec quelque détail sur un cas particulier. Prenons les fortunes de mûs-mus-musculus-muscle et de lacertus(a)-lacerte-laizarde-lizard-lézard-leg, parce qu'elles présentent l'intérêt de se croiser et s'expliquer mutuellement. Et cela à travers quatre étapes : le grec ancien, le latin ancien, le français et l'anglais moyens, le français et l'anglais modernes.

Ce qui frappe au départ c'est justement le bonheur des correspondances phonosémiques. En grec ancien, la suite /m-û-s/ permettait de bien manier exotropiquement et endotropiquement le rat et la souris, un animal petit qui se glisse, d'autant que l'accent double /û/ (montée, descente) convenait à la rétractilité. Dès Hippocrate, mûs désignait également les muscles, qui ont des propriétés semblables. Et aussi les moules. Le latin témoigne du même bonheur phonosémique, puisque mus, prononcé /mous/, y maniait bien le rat ou la souris, tandis que le diminutif musculus (/mouskoulous/), en particulier par la syllabe /skul/, maniait bien les petits rats et petites souris, certains muscles, également les moules et, pour faire bonne mesure, une machine de guerre (de même fonction?). Cependant, en latin, la situation était plus compliquée, parce qu'à côté de mus et musculus, coexistait lacerta, et surtout lacertus (prononcé /la-ker-tus/), qui, avec la suite l-k-t, maniait phonosémiquement le lézard et le maquereau, mais aussi au pluriel certains muscles allongés, ceux des membres supérieurs. (Au point que lacertus était parfois synonyme de bras, surtout de bras déployant la puissance : excusso lacerto, bras déployés.)

Voilà ce dont hérita le Moyen Age, avec le petit drame phonosémique qui s'ensuivit. Car, selon la dérivation générale du français, le /k/, occlusive gutturale, de lacerta devint un /z/ ou /s/, qui n'avait plus les mêmes rugosités. Alors, par rémanence sémantique, lacerta garda un moment encore son sens de "muscle" sous la forme de lacerte, mais progressivement, à travers laizarde, il se contenta de désigner les lézards, puis les lézardes, auxquelles son /s/ ou /z/ correspondait phonosémiquement bien mieux qu'à des muscles bandés. Au contraire, dans musculus, la dérivation du français ayant gardé le /k/ du latin, et ayant même créé par chute de la syllabe non accentuée un groupe /skl/ plus dense que /skul/, muscle non seulement s'est maintenu, mais s'est étendu à tous les muscles, même à ceux des membres supérieurs, au point de désigner la force en général.

D'autres phénomènes concordent. Vu qu'en anglais la dérivation a gardé la gutturalité du /k/ de lacerta, ce dernier y fut conservé sous la forme de leg (muscle de la cuisse, cuisse). Le français moyen laizarde était si phonosémiquement "correspondant" aux lézards qu'il donna le lizard anglais. Etant donné l'accaparement de /muscle/ pour la désignation des muscles, ce fut le hurax grec (rac. sFar, pousser de petits cris), latin sorex, soricis, soricem, qui en français fut gardé pour désigner les souris par /souris/, en une suite qui est une autre merveille de correspondances phonosémiques.

Les dialectes sont d'habitude phonosémiquement heureux, disionsnous. Ils le doivent au fait que les glossèmes à phonosémie aberrante, moins fréquentés par le locuteur, tombent en désuétude. Tandis que les phonosémies très manieuses sont privilégiées.

L'évolution des dialectes est donc au moins double. (a) Un glossème peut passer d'un désigné à un autre par apparentements conceptuels : similitude d'odeur, de forme, de proportion, d'effets, etc.). (b) Mais aussi par concordance ou discordance phonosémiques. Les deux effets se croisent, mais il faut se garder de les confondre. Quand, plus haut, nous avons relevé que mûs grec correspondait phonosémiquement aux rats, aux muscles et aux moules, cela n'impliquait pas que ces sens fussent venus les uns des autres. Par exemple, rien n'excluerait a priori que le sens de "moule" soit venu du fait que dans un pays voisin ces mollusques aient été appelés d'un mot proche du mot grec mûs, qui se serait ainsi adjoint ce sens. C'est pourquoi les étymologies sont souvent hasardeuses. Les correspondances phonosémiques le sont beaucoup moins.

c. La malléabilité phonosémique.

Mais ceci suppose que le maniement du désigné par son glossème soit très souple, et trouve même plaisir et fécondité à cette souplesse. Ainsi, nous venons d'apprendre comment un même terme a couvert en grec, mais aussi en latin, et dans d'autres langues les rats, certains muscles, un mollusque, une machine de guerre. Les autres cas de pareils glissements sont innombrables. L'exemple limite en est, dans tous les dialectes, les glossèmes innombrables susceptibles de désigner (manier phonosémiquement) les organes génitaux, masculins et féminins, et cela du seul fait qu'ils ont quelque rapport sémique ou phonique avec le convexe ou le concave, ou encore la répétition compulsionnelle d'un mouvement, etc.

Ceci concorde bien avec l'idée qui domine ce chapitre que le dialecte agit par spécification - partagée par les interlocuteurs - d'une

situation dans une circonstance, et qu'il n'est donc nullement une collection de désignants qui désigneraient des désignés indépendamment de l'articulation "spécification-performance-situation-circonstance" (tout comme la mémoire réactive des performances en situation dans la circonstance).

Il faut néanmoins distinguer les grandes et les petites variations-sélections phonosémiques. C'est continûment que les Athéniens dirent /timè/ là où les autres Grecs disaient /tima/, et cette présence incessante de la voyelle rétractée /è/ dut influencer profondément leur phonosémie et toute leur glossématique, ainsi tirée tout entière vers l'acuité, l'acribie, une certaine désinvolture. De même, c'est globalement et définitivement que le système phonématique des voyelles anglaises, et donc aussi le système phonosémique anglais, subit une redistribution d'occurences au XVIe, qui inaugura ce qu'on appelle l'anglais moderne. Ce sont bien là des variations phonosémiques majeures.

Par contre, les Parisiens du XVIIe siècle dirent un temps /Pasis/ pour /Paris/; ceux du début du XXe siècle dirent /Mèdème/ pour /Madame/; des féministes des années 1970 se prirent à dire /balle/ pour /belle/, et /chare/ pour /chère/; beaucoup de Français actuels ont peur de la rétraction décidée du /è/, qu'ils ont donc égalé à /é/: "lè Françè cherchè la pè" est devenu dans leur bouche "lé Françé cherché la pé". Ce sont sans doute là des variations phonosémiques transitoires, même si ce sont des symptômes très parlants. Dès qu'il n'y a pas rotation partielle ou complète du système, mais seulement modification ponctuelle, celle-ci a toute chance de revenir à son point de départ, en raison des facteurs homéostatiques, ici les effets de champ généraux, du système.

d. Le recours de l'opposition qualifiée

On ne perdra pas de vue que les glossèmes ne sont pas isolés. Ils fonctionnent dans des panoplies, voire dans des couples, plus ou moins oppositifs. Parfois les deux termes sont alors réussis : lourd, léger ; bêtise, intelligence ; bestialité, subtilité. Mais il suffit alors qu'un des termes soit phonosémiquement réussi (manieur), pour que l'autre soit perçu comme l'étant suffisamment aussi dans la mesure de son opposition au premier. Les glossèmes beau, bon, bien sont en français des glossèmes réussis, en partie pour des raisons qui tiennent à celles énoncées par Mallarmé sur le B initial anglais ; et du coup, leurs répondants laid, mauvais, mal sont réussis également.

Il y aurait ainsi à édifier une logique linguistique très révélatrice de toutes les oppositions qualifiées qu'Homo déploie et pratique dans l'édification de ses dialectes et idiolectes. Et l'on verrait combien de glossèmes, qui d'abord semblent arbitraires, se justifient à leurs interlocuteurs par toutes sortes d'ambiguïtés phonosémiques.

e. Le recours de l'opposition non qualifiée, ou convention pure

Homo étant possibilisateur, on peut concevoir aussi que des couples de segments glossématiques aient été retenus pour manier in distans des segments couples de segments technicisés par convention pure, et sans que rien dans aucun des termes opposés ne comporte un lien quelconque entre désignant et désigné. On pourrait croire qu'il en serait ainsi dans le domaine de la science ou de la technique, où importent surtout l'exactitude abstraite des désignés, leur peu de malléabilité sémantique

; et où du reste certains glossèmes sont formés à partir d'initiales : radar = radio detecting and ranging ; quasar = quasi stellar ; bit = BInary digiT.

Mais il n'en est rien. Les mots créés artificiellement et directement par la science, la technique et le commerce, sans passer par le détour de la variation-sélection-adaptation phonosémique séculaire, sont souvent réussis phonosémiquement. Nous venons de voir radar et quasar. Mais la trinité analog computer, digital computer, hybrid computer permet un maniement phonosémique aussi précis, fécond, jouissif. Le dialecte est pour Homo une puissante, constante, polymorphe machine à jouissance. Au point parfois de tout se subordonner, même les vies, pour assurer son entretien.

Nous avons ainsi parcouru les types de glossèmes qui semblent obligatoires dans tous les dialectes sous une forme ou sous une autre. Nous pourrions passer maintenant aux glossèmes additionnels. Mais, dans la perspective de l'anthropogénie, il faut d'abord considérer d'autres éléments dialectaux universels : les séquencèmes et le phrasé propositionnel.

C. LES SEQUENCEMES

Pour qu'Homo puisse manier son environnement technicisé, il ne saurait se contenter de glossèmes, si subtils et différenciés soient-ils. Les événements du monde sont des coïncidences (cadere, in, cum) entre deux ou plusieurs segments technicisés : A pousse B, ou est poussé par lui ; tel objet possède telle propriété actuellement ; il la possède durablement, etc.

La façon la plus commode de rendre une coïncidence est l'ordre des glossèmes, à condition que cet ordre soit saisi comme tel, donc thématisé; nous l'appellerons alors un séquencème. Un séquencème peut tenir dans le simple fait du rapprochement de deux ou plusieurs glossèmes. Ou dans leur séquence canoniquement fixée.

1. L'attribution

Souvent, l'environnement technicisé suppose qu'un segment (chose, qualité, nombre, ordre, etc.) soit attribué (tribuere, donner, ad) à un autre. "Le chat est fatigué", "Georges est père", "Les attaquants sont vingt", "Il est derrière lui". La plupart des dialectes se contentent alors d'un séquencème de proximité, "chat fatigué" ou "fatigué chat", dit assez équivalemment le chinois. Mais beaucoup s'assurent d'un séquencème d'ordre, l'attribué suivant alors ce à quoi on l'attribue : "viande avariée". Certains vont même jusqu'à solemniser l'attribution par une copule déclarée : "la viande est avariée", dit le français. La copule en grec était si voyante ("esti") qu'elle a même donné à penser que toutes les propositions étaient des attributions : "il coupe du bois" fut analysé comme "il est coupant du bois".

2. L'épithétie

Dans l'environnement technique il n'y a que des attributions plus ou moins transitoires, il y a aussi d'innombrables cas où la pratique technique fixe durablement un segment sur un autre, comme propriété, ou possesseur : blanc pour chat, propriétaire pour maison, père pour fils,

odeur pour alcool. Le premier segment pourrait être dit épithète (thitènaï, epi, mettre sur), le second l'épithété. Aussi, tous les dialectes ont prévu des séquencèmes permettant d'exprimer ce rapport techniquement et socialement capital.

Ce qui intéresse ici l'anthropogénie ce sont les deux façons majeures dont Homo a réalisé ce rapport, selon les deux solutions séquentielles disponibles : <épithète + épithété> et <épithété + épithète>, que nous allons appeler la première "anglaise" et la seconde "française", parce qu'elles sont canoniques dans ces deux dialectes connus.

- (a) Le séquencème d'épithétie anglais est <épithète + épithété> : "a brown pipe", "my father's daughter", 'a post card"; "the house cat". Il est si répandu parmi les dialectes qu'on croirait presque qu'il est l'ordre spontané. Il va droit à l'Epithète, qui frappe tellement l'esprit que "Analog computer", "Digital computer", "Hybrid computer" sont trois entrées distinctes dans le Webster's. Avec l'avantage qu'ainsi, dans le dictionnaire, "topological", "topological group", "topologically equivalent", topological space", "topological transformation", "topology" se suivent, ouvrant plusieurs aperçus sur le champ de la topologie. Dans cette saisie surtout motrice, qualitative, quantitative, les épithètes peuvent être plusieurs, et elles le sont souvent : "a split brain cat" (un chat dont on a sectionné le chiasme cérébral optique). Et, l'arrivée en finale de l'épithété marque la fin de la séquence sans ambiguïté, commodité énonciative qui a pu contribuer au succès de ce séquencème.
- (b) Le séquencème épithétique français est <épithété + épithète> : une pipe brune, la fille du père, un timbre (de) poste. Cet ordre est rare parmi les dialectes. Il va droit à l'épithété, donc au suppôt, au "sujet d'inhérence", dont les épithètes énoncées subséquemment sont considérées du coup comme de simples satellites (accidents), généralement uniques (l'épithète devenant une sorte de "propre logique" de l'objet). Si un dictionnaire distingue les trois types de computers, à savoir analogique, digital, hybride, ce ne peut être qu'à l'entrée "Computer". Ce séquencème entraîne un problème de segmentarisation de la proposition : quand "un chat dont on a sectionné le chiasme optique" est suivi d'une relative, il n'est pas facile de décider si celle-ci concerne le "chat" ou le "chiasme". Ceci confirme la tendance à éviter les épithètes en chaîne, fréquentes en anglais. Et pose un grave problème pour les dictionnaires, où par exemple "topologie", "groupe topologique" et "transformation topologique" ont bien des chances d'avoir des entrées fort éloignées.

Les deux solutions ne sont pas exclusives. Ainsi, quand l'épithète est perçue comme faisant corps avec l'épithété, le français s'aligne sur la solution anglaise : "honnête homme" vs. "homme honnête", "grand monsieur" vs. "monsieur grand". Le chinois superpose même parfois le système français au système anglais, en raison sans doute de la liberté déroutante de ses séquencèmes : pour dire Livre de Tao, la suite est "Tao King" selon la solution anglaise, mais avec l'adjonction d'un "Te", qui a la même fonction que le "de" français, mais se met après le mot affecté, ici "Tao" : Tao Te King.

3. La fonction dans l'action-passion

Cependant, un environnement hominien n'est pas fait que de segments techniques mis en rapport d'attribution ou d'épithétie avec d'autres

segments techniques. Il comporte aussi des actions-passions, où il faut bien alors déterminer qui est l'Agent, le Patient, l'Objet, le Destinataire, l'Instrument, le Lieu, le Moment, donc déterminer des fonctions de ces actions-passions. Il est alors suggestif, avec Fillmore, d'appeler KASUS ces fonctions, vu que les "casus" latins en furent les déclarations les plus saillantes. Cependant, ici, ce qui nous intéresse ce n'est nullement le "casus" latin, qui est une solution très singulière, c'est la façon dont la plupart des dialectes ont rendu le Kasus par le séquencème.

De nouveau, le seul séquencème de rapprochement de deux glossèmes peut souvent suffire. "Jouer piano". "Vers école". On quitte à peine cette aisance quand le séquencème comprend trois termes. "Toi manger chocolat" est fort clair, de même que "chocolat manger toi", "toi chocolat manger", "chocolat toi manger", étant donné les termes en présence. Demeurent même évidents beaucoup de séquencèmes de rapprochement à quatre, cinq, six termes obtenus par addition du lieu, du moment, de l'instrument, voire du mode : "souhaitable mettre toi clou planche marteau d'abord là".

Cependant, les fonctions, pour être déterminées, demandent davantage qu'un simple rapprochement des termes en interaction-passion : "mordre chat chien" ne nous dit pas qui a mordu l'autre. Les séquencèmes d'ordre strict sont alors le moyen le plus commode qu'ait exploité Homo. Ainsi : (a) <agent + verbe + compléments> est le séquencème français canonique dans toutes les propositions, et le séquencème allemand dans les propositions principales ; (b) <agent + compléments + verbe> est le séquencème habituel dans les subordonnées allemandes, et dans les principales du japonais et du turc ; (c) <verbe + agent + complément> est le séquencème dans la principale néerlandaise quand elle commence par un autre élément que le sujet propositionnel, par exemple par une détermination de temps ou de lieu.

Mais, même dans les dialectes qui comme le français ont des séquencèmes rigides, l'ordre demeure souvent variable sans troubler l'intelligibilité, sinon la bienséance, comme le montrent la douzaine de variations sur "Marquise,/ vos beaux yeux/ me font/ mourir/ d'amour" de Raymond Queneau : "D'amour / mourir / me font / vos beaux yeux/ Marquise"; "Mourir / vos beaux yeux / Marquise / d'amour / me font", etc. A parcourir la France, "Donne-le-moi" et "Donne-moi-le" ont la même efficacité. Ce point est éclairant sur la nature du dialecte entendu comme spécification d'une performance-en-situation dans une circonstance. En d'autres mots, il faut très peu de syntaxe pour qu'une phrase soit intelligibile. C'est ce que prouvent les simplicités du parler ouvrier, comme les complications du parler d'Aristote.

On aura compris que les libertés du séquencème sont un moyen rhétorique puissant, puisqu'elles permettent de décocher les désignants, et donc aussi les désignés, dans un ordre qui en détermine chaque fois la construction dans le cerveau des interlocuteurs, et donc aussi la perception, la mémoire, l'interprétation. C'est une des raisons pour lesquelles, en plus du renversement de l'actif au passif, "L'autobus a écrasé le chat" n'est pas équivalent à "Le chat a été écrasé par l'autobus".

4. Caractères généraux des séquencèmes

Deux choses importent ici à l'anthropogénie. Les séquencèmes, qu'ils opèrent par rapprochement ou par ordre, sont très peu nombreux, et

donc faciles à percevoir ou à deviner par les locuteurs, et en particulier par le nourrisson ou par l'étranger qui ont à apprendre la langue. En même temps, ils ont une grande cohérence interne. Par exemple, si le séquencème met canoniquement le verbe à la fin de la proposition principale, comme en japonais et en turc, il sera fatalement rigide, car il y a menace alors d'emmêler sujet et compléments, ainsi que de confondre les compléments entre eux, puisque les Kasus intrapropositionnels ne sont pas préalablement suggérés par la signification du verbe. Inversement, le séquencème aura quelque liberté si le verbe est donné aussitôt après le sujet.

L'anthropogénie remarquera aussi que le choix entre deux ou trois séquencèmes obvies (épithète antérieure ou postérieure, copule exprimée ou non, verbe donné d'emblée ou en attente) commande ou exprime des partis d'existence. Devoir attendre la fin de la proposition grammaticale pour savoir si le verbe va affirmer ou nier, construire ou détruire, fermer ou ouvrir tout ce qui précède a au moins trois types de conséquences : (a) tantôt de considérer le possible comme pur possible (l'allemand sera le dialecte des conditions de possibilité et de compossibilité), (b) tantôt de recevoir les désignés comme une suite d'élément détachés, décochés (c'est la charge affective des vocables japonais), (c) tantôt encore de saisir les désignés moins comme des objets sémantiquement denses que comme les éléments d'une combinatoire (c'est le syntaxisme turc, si redoutable aux peuples assujettis, comme la Grèce).

D. LE PHRASE PROPOSITIONNEL

La couche phonématique nous a montré un phrasé phonématique, c'est-à-dire un ensemble d'inflexions de structure et de texture, tenant à sa syllabation. Le phrasé dont il s'agit maintenant est autre. C'est toujours une inflexion (musicale) structurale et texturale, mais qui atteint cette fois l'ensemble des séquencèmes de la proposition entière. (1) Soit pour la fermer/ouvrir. (2) Soit pour la situer dans un mode d'existence (bluff/soumission, etc.). (3) Soit pour la situer dans un mode de possibilité (probable, contingent, nécessaire, etc.). (4) Soit pour lui conférer un Kasus interpropositionnel principal ou subordinatif. L'anthropogénie doit illustrer tous ces cas de phrasé propositionnel.

Le phrasé fermant/ouvrant

A parler ou simplement à écouter des dialectes, on remarque que les séquencèmes s'y disposent selon une certaine ligne musicale récurrente qui indique chaque fois qu'un certain nombre d'entre eux forment un ensemble. Fermé dans des affirmations : "Gilbert est venu". Ouvert dans les interrogations : "Gilbert est venu?".

Les inflexions d'ouverture/fermeture retenues par les dialectes sont d'ordinaire assez naturelles : souvent, l'affirmation retombe sur la finale, l'interrogation remonte pour créer un suspens. Mais, plus que d'autres éléments dialectaux, les figures canoniques varient à cet égard avec les topologies, les cybernétiques, les logico-sémiotiques, les présentivités, bref les partis existentiels des cultures. Et, au sein même du phrasé d'ouverture/fermeture de son groupe, le locuteur peut encore prendre d'autant plus de libertés qu'il s'agit là de texture plus que de structure.

2. Le phrasé de modes d'existence et de potentialité

Il faut aussi qu'Homo mammalien et possibilisateur puisse situer ses énoncés dans les couples sérieux/jeu, bluff/soumission, exploration/coquetterie, rêve/rêverie, bref dans les dosages entre régime exotropique et régime endotropique des cerveaux en interlocution. Et situer aussi ses énoncés dans la panoplie des modes de la possibilité : actuel, virtuel, potentiel, possible, certain, probable, nécessaire, impossible, prétendu, supposé, plausible, etc. Le phrasé, ensemble d'élans et de retombées, d'accents et d'esquives, de martèlements et de glissements, et plus texturel que structurel, excelle aussi à cet égard.

Y a-t-il une panoplie et un protocole de ce phrasé humoral et modal? Mais quel système pourrait prévoir la syllabation saccadée chère à Molière, et qui elle-même comporte des nuances. Tendrement ironique dans : "Que / vous / ête/s un / sot / en / trois / lettr/es, / mon / fils"). Franchement agressive dans : "Et je vous verrais nu du haut jusques en bas Que / tou / te / vo / tre /peau / ne / me / ten/ te / rait (rwé) /pas". Il est sans doute de la nature de ce phrasé d'être indéfini, et c'est lui surtout qui fait de chaque interlocution un événement singulier d'Univers.

3. Le phrasé de Kasus propositionnel subordinatif

Reste à considérer un phrasé propositionnel plus réglé. Dans beaucoup d'occasions, une performance-en-situation est spécifiée multiplement dans la circonstance. Par exemple : "Le chien est arrivé. Il a senti la viande. Il l'a prise. Il est parti. Le maître était là. Il n'est pas intervenu. Il a essayé. Il a renoncé. Le chien est revenu. Il semblait penaud. Etc." Ces différentes performances-en-situation déteignent les unes sur les autres, s'influencent, s'expliquent, se contredisent plus ou moins l'une l'autre dans la circonstance. C'est pour prévoir de pareils cas qu'a été conçu le terme de phrase dans le français courant, et de sentence en anglais. La phrase (sentence) ainsi entendue comprend alors plusieurs propositions, dont une ou plusieurs peuvent être traitées comme principales, et d'autres subordonnées.

Etant donné ce qu'est l'environnement technique hominien, ces rapports de coordination sont en nombre très limité, et ils forment donc une panoplie et un protocole de Kasus de corrélation interpropositionnels, : (a) But, (b) Antécédence, concomitance, subséquence ; (c) Causalité ou conséquence, (d) Condition ou dé-condition (mise hors jeu), (e) Comparaison. On aura reconnu les fonctions de nos propositions dites (a) finales, (b) temporelles, (c) causales et consécutives, (d) conditionnelles et concessives, (e) comparatives.

De nouveau, le Kasus interpropositionnel est déjà bien rendu par le séquencème de rapprochement, simple ou réglé. Mais le phrasé propositionnel l'aide puissamment. Il suffit, en effet, de donner à des propositions des hauteurs, des intensités, des timbres, des vitesses, des continuités/discontinuités, etc., donc des structures et textures musicales, pour que, étant donné la circonstance, la situation et le type de performance, il apparaisse que telle proposition est par rapport à une ou plusieurs autres un but, un antécédent, un concomitant, un conséquent, une cause ou un effet, une condition ou un hors-jeu provisoire (concession), une comparaison. C'est ce que le chinois montre exemplairement.

Ainsi, grâce aux inflexions subtiles de la voix, le phrasé fournit très économiquement des accolades d'accolades, des parenthèses de parenthèses, où des propositions se regroupent, se disjoignent, se subordonnent, s'entrecausent, se donnent pour conséquence, but, concession, etc. Dans certains autographes de Bossuet, le phrasé phonosémique et le phrasé propositionnel imposent des contrastes rythmiques si décidés que l'on distingue d'emblée ce qui est paraphrase des citations faites par l'auteur et les citations elles-mêmes, bien que le texte ne soit pas ponctué. Et, comme il tient en texture autant et plus qu'en structure, le phrasé propositionnel, tout comme le geste, dont il est le correspondant dialectal, permet des polysémies plus ou moins calculées, activant-passivant des effets de champ logico-sémiotiques et perceptivo-moteurs simultanément divergents.

4. Le discours

Assurément, ce que nous venons de dire de plusieurs propositions formant une phrase, vaut également, quand il s'agit de rendre des situations techniques plus compliquées, et donc de grouper plusieurs phrases, - ce qui dans l'écriture deviendra l'alinéa ou le paragraphe. Entre les phrases jouent alors les mêmes relations de finalité, temporalité, causalité-conséquence, condition et mise hors jeu, comparaison, avec la même efficacité des séquencèmes par rapprochement ou par ordre, ainsi que du phrasé.

Cet ordre et ce phrasé varient fort selon les cultures, où ils forment alors ce qu'on appelle la logique de l'argumentation. On songe à la palabre africaine. Au plaidoyer des orateurs grecs et latins. A la dissertation instaurée par Plotin.

5. Le phrasé comme réverbération situationnelle

En fin de compte, le phrasé ou prosodie à tous ses niveaux - phonématique, propositionnel, phrasique, paragraphique - a pour effet que les éléments discrets du dialecte s'y répercutent, reviennent sur eux-mêmes, en un va-et-vient cérébral (et auditif) extrêmement rapide, pour mieux s'entendre comme phonèmes ou syllabes, pour se distribuer comme glossèmes, pour s'articuler comme Kasus, pour se saisir comme séquencème diversement segmentarisable.

Bref, c'est par le phrasé que les éléments dialectaux s'individualisent, mais aussi font ensemble UN discours spécifiant UNE situation dans UNE circonstance. Le tout y réagit sur les parties, qui pourtant le construisent et l'instruisent, assurant un parti existentiel cohérent. Ainsi, le phrasé français qui, dans le rapport épithète-épithété insiste sur l'épithété, et par là privilégie les substances, fait d'ordinaire, entre le sujet grammatical et le verbe, une courte pause, ou en tout cas une non-liaison, qui individualise le sujet, - substance ou qualité substantialisée, - dont l'énoncé va alors parler.

6. L'inversion du séquencème

Soit pour remplacer le phrasé toujours hasardeux, soit pour le conforter, beaucoup de dialectes pratiquent l'inversion. Que la proposition soit incidente est marqué par "dit-il" au lieu de "il dit". Qu'elle soit interrogative par "est-il venu?" au lieu de "il est venu". Qu'elle soit conditionnelle par "serait-il venu que je ne m'en serais pas

aperçu" (la conditionnelle anglaise est coutumière du procédé). Qu'elle soit optative par "puisse-t-il en être ainsi".

L'inversion est un phénomène qui éclaire profondément la nature conclusive du phrasé. Elle se contente d'en ébranler la continuité, et il suffit de cet ébranlement pour que le discours passe à un autre plan que celui de la continuité factuelle, et renvoie à la panoplie très limitée des saisies plus endotropiques (interrogation, hypothèse, etc.), entre lesquelles l'interlocuteur choisira facilement.

E. LES GLOSSEMES ET SEQUENCEMES CULTURELS

Les éléments qui ont été maniés jusqu'ici appartiennent nécessairement à tous les dialectes. Parce que tous sont indispensables à un environnement technicisé, comme celui d'Homo. Et aussi parce que les solutions qu'ils constituent peuvent passer pour obvies, étant donné les ressources de l'organisme hominien. Si nous avons souvent allégué le chinois, c'est qu'il s'est perçu et construit d'emblée comme un dialecte très "naturel". Assurément, là où plusieurs solutions obvies étaient envisageables, il fallait bien que le dialecte choisisse, ce qui en faisait un certain parti existentiel. Le choix existentiel en ce cas est, pour ainsi dire, résultant ou inévitable.

Ce qui va suivre est autre chose. Ce sont des éléments ou des aspects, comme les classes verbales, les genres du nom, les cas, les conjugaisons du verbe, qui en certains lieux et en certains temps sont ajoutés au dialecte élémentaire par Homo possibilisateur en raison de ses choix existentiels, qui cette fois sont franchement initiateurs. Ces éléments que nous allons dire addititionnels se trouvent dans toutes les dimensions du dialecte, la couche phonématique, les glossèmes, les séquencèmes, mais c'est surtout dans ces deux derniers qu'elle est ostensible. D'où le titre de ce paragraphe.

Il faut renoncer à faire le tour de tous les glossèmes additionnels parce que ce serait faire le tour de tous les dialectes. Mais l'anthropogénie exige que nous en examinions au moins quelques-uns, tant ils manifestent la possibilisation hominienne.

1. Les glossèmes de "classes"

Beaucoup de dialectes ont activé-passivé le parti d'existence de créer partout des classes, et donc de classifier aussi leurs vocables pleins, et parfois leurs vocables indexateurs, classifiant du même coup leurs désignés. Ce sont, par exemple, les trois genres des langues indoeuropéennes : masculin, féminin, neutre. Ces "genres" répondaient sans doute au début à une vision d'engendrement (genus, gignere, engendrer), comme aussi à une certaine volonté de hiérarchie, éventuellement trinitaire, propre aux Indo-Européens. Sans doute très "motivés" au début, ils devinrent progressivement assez "arbitraires", soit en raison de "motivations" hétérogènes soit par l'influence de facteurs langagiers excentriques (effets de séquencèmes, etc.) : le Soleil est masculin en français, féminin en allemand ; la Lune féminine en français, est masculine en allemand. Mais, même très "immotivés", ils entretinrent des clivages : il n'est pas insignifiant pour la perception des sexes que grammaticalement ce soit le féminin qui se forme d'après le masculin, ou inversement.

Mais les classes sont souvent beaucoup plus envahissantes encore, en particulier quand elles expriment la participation à l'énergie cosmique, comme en Afrique. En kenyaruanda, le pluriel et le singulier d'un même vocable peuvent appartenir à deux classes différentes. Il s'opère alors une propagation de la marque de classe, - sous forme d'affixes, d'infixes, de préfixes, - qui, à mesure que la proposition grammaticale avance, gagne les adjectifs, les articles, mais aussi les verbes, - en un écho énergétique dans le désignant, et corrélativement dans le désigné, qui déborde fort la notion indo-europénne d'accord.

2. Les glossèmes de niveaux d'abstraction

Ce fut un autre parti d'existence d'indexer par des glossèmes les niveaux d'abstraction des vocables. En français, cela a donné les différents articles qui pointent que le désigné est pris (a) comme individu singulier (une girafe), (b) comme individus pluriels (des girafes), (c) comme genre-espèce (les Girafes), (d) comme idéalité (la Girafe), (e) comme l'objet en question (la girafe, c'est-à-dire celle dont nous parlons pour le moment).

Ce qui montre à quel point cette précision n'est pas fatalement nécessaire c'est que deux dialectes aussi opposés que le chinois et le latin en ont fait l'économie, et pour des raisons presque inverses. Le chinois, parce que la détermination que comportent les articles eût contredit son activation-passivation naturaliste de la compénétration de tout. Le latin, parce qu'il a cultivé une sorte d'abstraction, ou plutôt d'abstractivité, de cohérence flottante et évasive, de planement langagier, de majesté vague, dont la tecture romaine du clavage nous a fait palper le mécanisme, mais dont le Droit romain est un aussi bon témoignage, ainsi que tous ces grands mots latins, adoptés aujourd'hui partout, que sont "fonction", "esprit", "activité", "conscience", "processus", "âme", "devoir", "ordre".

On remarquera aussi que les glossèmes d'abstraction sont un aspect très créatif, ou augmentateur, du langage parlé. Ils lui permettent non seulement de généraliser les spécifications de situation, et de les dépasser pour créer des domaines imaginaires, mais aussi de porter ce qu'on a appelé les illusions transcendantales. Créer des mots comme "cosmos", "monde", "univers" pour désigner toutes les "choses" avec tous leurs possibles présents, passés et à venir, c'est un moyen commode de penser en flou. Mais de là, Homo possibilisateur et conceptualisateur passe vite à envisager, considérer, contempler le "Cosmos", le "Monde", l'"Univers". "Quant à moi, j'irai à Paris demain" le conduit à "Moi, c'est-à-dire l'Ame" chez Descartes, à "Ich bin Ich", chez Fichte. "Il y est arrivé à temps" fait miroiter "le Temps et l'Espace". Comme quelques démocrates dressent pour finir "la démocratie", "la liberté", "les droits de l'homme", ou au contraire "the struggle for life", etc.

3. Les glossèmes du Kasus de fonction

Nous avons vu que le Kasus est d'ordinaire suffisamment et économiquement marqué par les séquencèmes, qu'ils soient spontanés ou conventionnels. Et des dialectes de haute culture, comme le chinois, se sont contentés du séquencème, et même ont activé leur perception de l'Univers à travers les polysémies ainsi permises. Mais d'autres dialectes, en raison de partis d'existence tout aussi impérieux, ont souvent cherché à souligner le Kasus propositionnel par des glossèmes particuliers. Glossèmes tantôt externes aux vocables à spécifier : telles

les prépositions. Glossèmes tantôt internes : les terminaions de cas du grec, du latin, du russe, de l'allemand. a. Les prépositions et postpositions

Le français n'a pas de cas, et marque le Kasus en partie par le séquencème fixe. Mais il le marque aussi par des glossèmes externes de Kasus qui sont des prépositions (de, à, par, avec). D'une part, celles-ci permettent de lever les ambiguïtés du séquencème résultant de la solution "française" <déterminé + déterminant>. D'autre part, elles permettent d'insister sur les fonctions des intervenants, selon une vue de moralistes, qui concorde assez avec la conception substantialiste, moraliste et semi-abstractive des locuteurs français en général.

Le japonais présente un autre exemple de glossèmes de Kasus, prenant la forme de postpositions après chaque fonction énoncée. En vérité, ces postpositions font double emploi avec l'ordre du séquencème qui, étant très fixe et relativement improbable, est déjà déterminateur des fonctions. Mais, muni de son glossème de Kasus postposé, le glossème désignateur ou indexateur japonais gagne une remarquable indépendance, il se décoche, il prend une force dans l'instant, il crée avec les autres glossèmes désignateurs autour de lui un certain vide (ma), bref il active-passive le parti existentiel paratactique du japonais, des locuteurs japonais, des Japonais en général.

b. Les cas

Une des singularités des langues indo-européennes, du moins dans leur état archaïque, aura été d'avoir pratiqué, en plus de quelques glossèmes de Kasus externes, des glossèmes de Kasus internes aux glossèmes pleins ou indexateurs qu'ils affectaient, en général sous forme de terminaisons. Tels sont les "cas" du grec ancien, du latin, du russe, et résiduellement encore de l'allemand.

On peut en alléguer diverses raisons. (a) La volonté que la fonction fasse partie du désigné spécifiant une performance en situation dans la circonstance sur un horizon <1B1-3>. (b) Le désir de garder la force apparitionnelle de chaque terme selon la situation. (c) L'ambition de créer un accord généralisé entre tous les éléments propositionnels, dans une aspiration synthétique. C'est sans doute cette raison qui a prévalu, étant donné le parti syntactique du génie indo-européen en général.

La pratique du latin est là extrême en ce que les "cas" y ont entièrement évacué le séquencème. Un glossème désignatif latin peut occuper n'importe quelle place dans la proposition, puisque son Kasus est suffisamment indiqué par un glossème terminal, son cas. Ce système rend un grand nombre de propositions problématiques, proches de la devinette, et cette spécification qu'est tout énoncé ne suppose pas seulement une connaissance sommaire de la situation-dans-la-circonstance, comme tout énoncé langagier, et du reste comme tout Signe, mais une saisie globale et fine à la fois du contexte, de la circonstance et de la situation.

Pour justifier ce "casuïsme", on ne saurait donc invoquer la clarté, ni la sécurité. Mais bien ce que nous a déjà appris le clavage des arcs dans la tecture romaine : le parti de la cohésion et de l'élasticité latérales. Cohésion en ce que l'accord s'étend de partout. Elasticité en ce que non seulement l'auditeur ne saura la fonction qu'en sentant déjà fortement la performance-en-situation dans la circonstance

et le contexte, mais aussi parce qu'on lui refusera en sus les décisions immédiates de ces classificateurs d'abstraction que sont les articles grecs ou français. Cela concorde avec des glossèmes désignateurs très souples et larges aussi : "ratio", qui pourtant marque la proportion mathématique, a une vingtaine de sens. En même temps, rappelons-le, la liberté de position des termes dans le séquencème permit la force apparitionnelle des décochements perceptifs successifs du vers de Virgile (inter viburna cupressi) et de la prose de Tacite.

c. Les pronoms relatifs

Les relatifs marquent une sorte de paroxysme dans la volonté latine de mettre tous les éléments du discours en interdépendance, puisqu'ils s'accordent en genre et en nombre avec leur antécédent, ainsi intensément rappelé, et se subordonnent par un cas spécial au verbe de leur proposition, auquel ils sont ainsi intensément chevillés. Le français en a gardé quelque chose. Mais l'anglais est là pour rappeler à quel point l'usage des relatifs est un choix additionnel, existentiel, puisqu'il fait des relatifs l'usage le plus sobre : "The man I have seen".

d. Le lieu et le temps

Reste à faire une place, pour la spécification de la situation dans la circonstance, à ces Kasus omniprésents et spéciaux que sont le Lieu et le Moment. Pour Homo transversalisant et frontalisant, le Lieu fut souvent sans marque, tant d'habitude son Kasus ne put guère se confondre avec aucun autre. Si bien que le locatif pratiqué par les dialectes indo-européens et encore par le russe est souvent presque une coquetterie explicable par le parti d'existence très syntactique. Par contre, le locatif latin fut requis par l'absence de tout séquencème fixe jusqu'au jour où il fut suppléé par des prépositions.

Quant au Moment, il faut voir qu'il a vraiment fait difficulté à Homo transversalisant et frontalisant, qui a pris sur lui deux points de vue successifs. (a) D'abord, ce qui l'a intéressé c'était de savoir si le moment-mouvement était en cours ou achevé en soi, sans référer ce momentmouvement ("moment" et "mouvement" dérivent tous deux de "movimentum") à celui de l'élocution. C'est dans ce moment-là que le peintre des cavernes voyait les bisons, les rennes et les chevaux qu'il peignait, et que les néolithiques traçaient leurs schémas générateurs. Ce fut encore le moment désigné par l'indo-européen archaïque, et en partie dans le russe d'aujourd'hui. Nous l'appellerons le "temps pré-grec". (b) Plus tard, ce qui l'a intéressé c'était de référer le moment-mouvement désigné au moment de l'élocution. C'est le temps inauguré par l'aoriste des Grecs, et que nous appellerons le "temps post-grec". Le passage à ce temps fut lié au passage du MONDE 1 au MONDE 2. Le temps partiellement "pré-grec" du russe actuel explique bien des particularités de la socio-économie du monde russe, des Tzars à aujourd'hui, et marque une des ces nombreuses réticences à l'égard du MONDE 2 que nous avons déjà rencontrées chez d'autres dans la tecture, l'image, la musique.

Le Moment, qu'il soit "pré-grec" ou "post-grec", a été souvent rendu par des glossèmes indépendants, tels les adverbes du moment, comme en chinois. Mais souvent aussi les partis d'existence "syntactiques" l'ont faire rendre par des glossèmes incorporés, tels des préfixes, des augments, des infixes, des suffixes, des apophonies vocaliques. Le verbe propose alors des "temps du verbe", de même qu'il propose des "modes du

verbe" là où le parti d'existence lui a incorporé les glossèmes de modes d'existence et d'aspects du possible. Ceci a donné lieu à des verbes conjugués, ou à des conjugaisons du verbe.

4. Les glossèmes modaux

Nous avons vu que le phrasé suffit d'ordinaire à exprimer dans quel mode d'existence le locuteur situe sa proposition (sérieux/jeu, bluff/soumission) et dans quelle catégorie de possibilité (contingent, nécessaire, probable, etc.). Mais certains groupes, en particulier indoeuropéens prirent plaisir à expliciter ces aspects. Ainsi, surtout dans les dialectes indo-européens, vit-on fleurir des thèmes désignatifs de ces aspects : similarly, consequently, necessarily, allegedly, reportedly, raisonnably, etc.

Encore est-ce là la solution la plus simple, tenant en la simple expansion d'une classe adverbiale. Mais, dans certains dialectes férus de logique, les mêmes aspects donnèrent lieu à des modes de subordinations entraînant des modes du verbe : l'indicatif, le conditionnel, le subjonctif, l'optatif, l'impératif, etc. Le français illustre assez ces subtilités, qui furent infinies en latin et en grec : qu'il vienne, cela me ferait plaisir, il viendra assurément. (On notera que l'infinitif, le participe, le gérondif ne sont pas des modes du verbe, mais de simple formes qui permettent, dans les dialectes ayant des classes grammaticales, de le substantiver, de l'adjectiver, de l'adverbialiser).

Insistons-y, ce qui est visé c'est parfois la clarté, mais le plus souvent il s'agit bien d'un parti d'existence, voulant distinguer fortement ce qui est réel et ce qui est imaginaire, ce qui est essentiel et ce qui est accessoire, ou encore ce qui est cause et ce qui est effet, moyen et fin, pour imprimer autant que possible une rationalité, voire une nécessité plus ou moins métaphysique au cours des choses. Le penchant du français classique pour le subjonctif-optatif montre son goût pour les saisies cérébrales endotropiques ou, si l'on préfère, a priori. Comme la disparition actuelle du subjonctif imparfait français est due, outre sa difficulté de manipulation, à l'exotropie cérébrale et à la perception de la contingence.

5. Les glossèmes du Kasus interpropositionnel

Nous l'avons vu aussi, dans une phrase comprenant plusieurs propositions, le séquencème et le phrasé suffisent d'ordinaire, étant donné la performance-en-situation dans la circonstance et le contexte, à marquer comment chaque proposition intervient par rapport aux autres, proposant un but, une antécédence-simultanéité-consécution, une cause ou conséquence, une condition ou mise hors-jeu, une comparaison.

Après ce qui vient d'être vu du rôle qu'y jouent les glossèmes modaux, on ne s'étonnera pas que des dialectes, en particulier dans le groupe indo-européen, se plurent à expliciter ces coordinations et subordinations, en partie sans doute parce que les rapports techniques et sociaux devinrent plus compliqués depuis l'âge du bronze et du fer, mais en partie aussi par une sorte de joie logique, propres à ces groupes, et qui mena aux protases et apodoses des périodes des orateurs grecs, latins, français. La solution la plus naïve fut alors de créer de véritables conjonctions, insérée discrètement dans la phrase subordonnée, ou bien l'introduisant parfois avec fracas : afin que, après que, pendant que, avant que, lorsque, tandis que, donc, car, quoique, à supposé que...

Où alors placer le "que" du français, "that" de l'anglais, "quod" du latin médiéval, "oti" en grec classique, qui introduisent le style dit indirect : il lui dit qu'il était temps de partir ; il pensait qu'il eût mieux fait de partir. Comme ce genre de conjonction est toujours absente en latin, et souvent en anglais, le plus simple paraîtrait d'y voir un glossème interpropositionnel rédupliquant, dans les dialectes qui aiment marquer les liens subordinatifs, que la proposition qui va être énoncée est dite ou pensée par quelqu'un, ce qui lui donne le statut d'être à la fois subordonnée et la vraie principale.

Mais, en réalité, ce statut est beaucoup plus complexe, et les glossèmes ici engagés sont véritablement modaux, et pas seulement subordinatifs. Ainsi, en latin classique, en discours indirect, toute principale devient une proposition infinitive, dont le verbe est à l'infinitif et le sujet à l'accusatif; toute subordonnée est au subjonctif (mode de la pensée ou du souhait, puisqu'il n'y a pas d'optatif en latin), et avec des temps qui, courant de l'indicatif au plus-que-parfait marquent eux aussi des statuts complexes du discours et des choses.

On le voit, la grammaire latine du style indirect indique la plus fine perception des croisements endotropiques et exotropiques de la pensée (et de la politique) dès lors que des propositions apparaissent en dépendance d'un "il pense", d'un "il souhaite", dont le "il dit" est la modalité grossière. Même l'anglais, souvent très factuel, en a gardé quelque chose : He said he would like ..." Du reste, ces subtilités nous rappellent qu'il n'y a pas moyen, dans les dialectes, de séparer adéquatement les modes et les temps, les deux se chevauchant, et faisant parfois fonction les uns des autres. Je souhaite qu'il vienne. J'espère qu'il viendra.

6. Les glossèmes de modes sociaux : la connotation

Le fait d'être homme ou femme, adulte ou enfant, supérieur ou inférieur, entraîne, dans beaucoup de dialectes, surtout asiatiques, des glossèmes propres selon l'instance occupée par le locuteur et l'interlocuteur. Ailleurs, les appartenances sociales, reconnues ou revendiquées, ne s'expriment pas par des glossèmes spécifiques, mais par un choix relativement fixe d'un type de glossèmes. Comme aussi par des réalisations phonétiques particulières des phonèmes : le "ton" obséquieux, impérieux, etc.

Ce sont là les "connotations", terme que l'anglais a adopté à la fin du XVIe siècle pour désigner les effets de langage où les désignants ne sont pas là simplement pour spécifier une situation objectale, ce qui est la "dénotation", mais aussi pour témoigner du statut social des interlocuteurs dans la circonstance. Il faut cependant voir que le couple dénotation/connotation implique déjà lui-même un parti d'existence, celui de l'Occident, où l'on estime qu'il y aurait dans le langage des "choses" directes, premières, donc dé-notées, consistant en informations techniques, et d'autres indirectes, secondes, donc con-notées, comme l'affirmation d'un statut social ou d'une passion secrète. Ailleurs qu'en Occident, le dénoté ainsi entendu serait souvent plutôt le connoté, et réciproquement. C'est du reste ce que confirment les fonctions du langage ().

7. Les séquencèmes existentiels

Même dans les séquencèmes, on croit trouver des traces de choix beaucoup plus existentiels que fonctionnels. Ainsi, en néerlandais, "J'en suis intimement persuadé", se dit : "Ik ben er vast van overtuigt", où "van" est "de", et "er" "cela", et où "er...van" joue ainsi le rôle du pronom "en" en français ; ce qui nous intéresse ici est que l'adverbe "vast" (solidement) vient donc s'insérer au milieu de "er...van", équivalent de "en" français. En même temps, le sujet de la proposition principale se met après le verbe quand un autre élément désignatif commence ou précède la principale : "Morgen, kom ik..." (Demain viensje...) Dans ces deux constructions, le séquencème adopté ne semble pas fonctionnellement indispensable, et privilégie plutôt les effets de champ de creusement ou d'entonnoir qui caractérisent le dialecte néerlandais dans sa phonie et sa sémantique, et plus largement la culture néerlandaise dans ses peintres flamands et hollandais.

Un cas ambigu est proposé par beaucoup de propositions concessives : "quelles que soient ses exigences", "quelque grandes que soient ses exigences". Sont-ce là des coquetteries langagières propres à un groupe? Ou plutôt des contorsions expressives qui tiennent au fait que la concession est une "pensée" de soi sophistiquée, appelant ainsi quelque sophistication de ses désignants. En ce cas, le détour lui-même serait fonctionnel, et pour ainsi dire désignatif. On trouverait un phénomène semblable dans certaines comparatives : "She had no sooner left the house than it began to rain."

F. LES UNITES DIALECTALES PRATIQUES

Les éléments que nous venons de considérer jusqu'ici constituent la structure objective et basale, mais cachée des langages parlés. Phonèmes, glossèmes, séquencèmes sont des unités que le locuteur manie sans les apercevoir pour autant. Les désignations barbares de l'anthropogénie trahissent ce caractère cryptique. "Phonème", bien que classique, n'est pas populaire. "Glossème" dérive du grec "glossèma", mot rare qui désignait des phénomènes de langage jugés rares, et il a été adopté parce que les autres candidats, comme "rhèmes", "morphèmes", "monèmes", "sémantèmes", "sèmes", "thèmes", - du reste, rares aussi, - paraissaient trop larges ou trop étroits. "Séquencème" croise le latin et le grec pour attirer l'attention sur la notion abstraite de "suite" en tant que "séquentialité" désignative, par simple rapprochement calculé ou par ordre canonique.

Mais l'anthropogénie doit se préoccuper aussi de savoir ce que les interlocuteurs, eux, aperçoivent dans leur dialecte, et qui n'est pas ces éléments constitutifs, mais des unités beaucoup plus grosses et surtout beaucoup plus mélangées. Ce sont les MOTS. Certains MORPHEMES. Et enfin les REGLES de SYNTAXE. Ce sont là les unités retenues par les grammaires pratiques.

1. Les mots

Les spécimens d'Homo vivent et meurent souvent pour des mots, tant ceux-ci sont prégnants, faits de squelette et de chair sémique et phonique, phonosémique. Le mot est souvent un condensé de topologie, de cybernétique, de logico-sémiotique, d'appel présentif, bref tout un parti d'existence, avec ses effets de champ.

Dans les langues indo-européennes, en raison des glossèmes insérés (terminaisons, suffixes, préfixes, infixes), les substantifs bougent et se gonflent selon le masculin et le féminin, le singulier et le pluriel, voire selon leur cas, c'est-à-dire selon leur Kasus incorporé, en latin, en russe, en allemand. Les verbes sont encore plus animés : en français, "interviendras" comprend inter-venir avec venir-entre, s'inter-poser, mais de plus une personne (deuxième), un nombre (singulier), un temps (futur), un mode (indicatif), le tout détonant ou confluent entre ces divers attracteurs. Dans le système indo-européen, la variabilité habituelle fait que c'est l'invariance qui est le pôle marqué : ainsi remarque-t-on que les prépositions sont "invariables"; et le plurisyllabisme habituel fait que c'est le monosyllabisme qui est marqué. Ce qui n'empêche que les langues indo-europénnes montrent des partis d'existence différents selon que le mot y est plutôt court comme en danois, moyennement court comme en français, habituellement long comme en allemand, parfois démesurément long comme en sanskrit.

Le chinois montre un parti général tout différent. Là c'est l'invariabilité qui est de règle. Et le monosyllabisme du glossème (qu'on ne confondra pas avec le monosyllabisme du mot). Du coup, le langage vit comme une circulation omnidirectionnelle d'éléments non hiérarchisés ni vectorialisés. Et le monde aussi.

Dans le même Extrême-Orient, le mot japonais montre un parti encore tout différent. N'admettant que des syllabes CV, il surprend d'abord par son absence de tout détour et retour, par sa décision frontale terrible. Mais il est souvent double, accouplant un vocable analogique et un vocable digitalisateur : "shwi-shwi ciseau". Les Japonais eux-mêmes se sont parfois étonnés et inquiétés de son croisement serré d'opérativité presque aveugle et d'émotion intense incontrôlable. Le mot japonais est lui aussi un kami, lieu ponctuel où la nature atteint une densité explosive.

L'étranger croirait d'abord que les mots du turc, langue dite agglutinante, doivent être d'une densité considérable. Il n'en est rien. L'agglutination turque active-passive une saisie syntactique des choses, qui a pour conséquence de défavoriser, voire d'exclure, l'épaisseur ou la profondeur sémantique, et par conséquent les élans métaphysiques. D'où, quand des concepts sont requis, les emprunts à l'arabe.

En arabe justement, le mot déflagre, comme un cri étouffé (coran veut dire cri). Phoniquement, parce qu'il tient canoniquement en un radical de trois consonnes, vocalisables seulement par trois voyelles : a, ou, i. Sémiquement, parce qu'au lieu de marquer son genre ou son nombre par des adjonctions (préfixes, infixes, suffixes) à la façon indo-europénne, il le fait par des permutations de ce radical triconsonantique qu'il est.

Enfin, il est capital pour le parti existentiel d'une langue que le mot ait une ou plusieurs syllables distinctes, et proposant donc une unité surtout distinctive, une signification, comme en français, ou qu'il soit une sorte de bouffée verbale, où toutes les syllabes non accentuées réduisent leur voyelle écrite à "oe" muet, proposant ainsi surtout des convections, un sens, comme dans l'anglais d'origine. Dans "extrAordinary", "magnIficent", "estOnishing" il n'y a guère qu'un énorme effet de champ perceptivo-moteur et logico-sémiotique, dont l'essentiel est la capacité du locuteur à faire contraster au maximum une montée et

une descente, une tension et une détente phoniques pour manifester son admiration ou sa surprise. Même dans le langage le plus objectivant, "The SEcretary of State" n'est guère qu'un "se" entouré d'un nombre plutôt que d'une qualification vocalique et même consonantique de syllabes.

Ceci introduit à un autre cas très important pour le statut existentiel du mot : la différence entre le "phrasal word", qu'illustre l'anglais, et le "mot composé", qu'illustre le français. Pour spécifier une performance en situation dans la circonstance, l'anglais en repère surtout les index de directions. Au point qu'il ajoute ces index à un verbe déjà complet : "sit down", là où le néerlandais dirait simplement "zitten". Mais surtout il arrive à formuler presque n'importe quelle action-passion à partir de "get" et "set" suivis d'un index (up, down, around, etc.). Bien plus, cet index est d'habitude rejeté en fin de proposition, formant un phrasal verbe imprimant sa force de convection à la phrase tout entière. Au contraire, le français, substantivant, adopte dans le mot composé simplement la suite <déterminé + déterminant> : un clin d'oeil, des clins d'oeil. Et, semi-abstractif, pour traduire le monosyllabe "spun", il a besoin de "ayant subi une rotation". On comprend que "spin" soit devenu un mot français, et qu'inversement l'anglais se soit approprié tout le vocabulaire français des semi-abstractions : élucidation, etc.

2. Les morphèmes

Les mots sont des réalités si fortes, si centrales ou nodales, que, dans les langues à déclinaisons et à conjugaisons, qui sont souvent aussi des langues à accords, beaucoup de glossèmes de classe, de nombre, de genre, de temps, de mode, apparaissent aux locuteurs, quand ils sont internes, comme de véritables "formes" du mot, comme ses morphèmes (gr. morphè, forme), ses metteurs en forme. Les langues à morphèmes, comme le français, se prêtent ainsi à une morphologie, objet des grammaires pratiques.

On n'oubliera pourtant pas que la morphologie, qui est pertinente pour les langues indo-européennes, est loin d'intéresser toutes les langues. Si bien que, pour l'anthropogénie, les morphèmes sont des glossèmes existentiels, non des glossèmes basaux.

3. Les syntaxèmes

La proposition, au sens grammatical, est assurément une façon de mettre ensemble (sun-tatteïn) des mots, donc de les grouper selon un ordre apparitionnel et désignatif, une syntaxe (sun-taxis). Mais la syntaxe dans ce sens très général est trop lâche pour être opératoire, et dès qu'on la restreint il est à craindre qu'elle n'éclaire vraiment que certains dialectes, tels les dialectes indo-européens.

Car il est très différent non seulement existentiellement ou ontologiquement, mais aussi fonctionnellement, de mettre ensemble des mots sans accords dans un séquencème imposé (turc) ou dans un séquencème assez libre (chinois), ou au contraire en exprimant le Kasus par des terminaisons avec accords (latin) ou sans accords (japonais), et encore en leur imposant (japonais) ou non (latin) des séquencèmes pour renforcer encore ce Kasus. Pour le dire plus simplement, le mot "syntaxe" couvre, sinon des sens, du moins des fantasmes très différents selon qu'il renvoie surtout à des séquencèmes ou surtout à des cas, qui sont deux moyens du Kasus. Sans dire qu'il n'y a pas de syntaxe, l'anthropogénie se

défiera donc de ce terme typiquement grec, conçu dans la vue analytique/synthétique de la "skènè" et du "tHeatron", que nous a bien déclarée la tecture. Quant au mot "règles" dans "règles de syntaxe", il mérite les foudres d'Edgar Allan Poe autant ici qu'ailleurs.

G. L'INTERLOCUTION

Jusqu'ici nous avons considéré le langage parlé dans ses produits, les propositions au sens grammatical, et pas dans sa production, c'est-àdire en tant qu'élaboration et réception concrètes d'une proposition. Toute linguistique doit être attentive à cet aspect, et l'anthropogénie plus encore.

On voit alors que le langage parlé n'est pas une performance ayant pour fonction de désigner ou signifier des thèmes, mais bien de spécifier une situation dans une circonstance, et cela en y proposant in distans des objets, des actions-passions, des indexations, surtout des indexations. Il suppose, présuppose, que la circonstance et la situation soient globalement saisies préalablement, continûment, intrinsèquement par les interlocuteurs.

Pour comprendre sur ce point l'originalité du dialecte, il faut un moment le comparer à la musique, à l'image et à la tecture. Assurément, comme elles, il peut s'installer dans un tenir lieu autarcique, où ses thèmes désignés ne sont plus les thèmes du monde, mais des thèmes-mots, des thèmes morphologisés et syntaxisés, comme nous avons parlé de femme-image, de fécondité-image, dès le paléolithique. Mais ce qui intéresse d'abord l'anthropogénie, ce sont surtout les performances initiales et vulgaires. Or là, à mesure qu'on passe de la musique à la peinture, puis au langage, l'autarcie s'amenuise. Il suffit de saisir un violon et d'y émettre un ton pour annuler presque les circonstances externes chez le vioniste et chez son auditeur. C'est encore assez le cas quand un tableau se développe ou se propose sous les yeux du peintre et de son spectateur. Au contraire, dès qu'on parle, la référence situationnelle et circonstantielle est omniprésente, voire première.

C'est là une dépendance du langage, mais aussi une ressource. La situation et la circonstance étant par lui présupposées et présentes, il n'a guère ou pas à les resignifier pour qu'elles s'y activent-passivent. Ce qui lui permet de véhiculer directement et indirectement une quantité considérable d'informations avec une extrême légèreté.

- 1. La performance en situation dans la circonstance sur un horizon. Le codiscours
- a. La situation préalable et intrinsèque

"Lyon! - Lyon? Marseille!". Le convoyeur de Paris, qui s'assure d'avoir bien compris l'appel du voyageur, "Lyon!", en reprenant "Lyon?" donne ensuite une réponse complète, également d'un mot : "Marseille!". En long, il aurait pu dire : "Si c'est bien Lyon que vous voulez atteindre, il faut prendre le train de Marseille, lequel passe par Lyon, s'y arrête, et peut donc vous y déposer." Mais pour lui et pour son interrogateur "Lyon? Marseille", voire "Marseille!" tout court, suffit, à partir de cette situation (la prise d'un train) dans cette circonstance (la Gare de Lyon à Paris), comme sa simple spécification interne. Il n'y a là strictement aucun sous-entendu. Et la proposition longue n'est nullement

la proposition "vraie", dont la courte serait une abréviation. Simplement, le voyageur et le convoyeur parlent vraiment. Ajoutons le phrasé et la phonie, la phonosémie, il ne manque rien là au langage parlé.

La parole hominienne réussit si bien, malgré la simplicité extrême de ses moyens habituels, parce que la situation et les circonstances chez Homo sont techniquement segmentarisées et transversalisées en panoplies et en protocoles, et par là assez adéquatement participées par les interlocuteurs. En d'autres mots, la situation présente des champs d'indices qui ne demandent qu'à être indexés, analogiquement et même digitalement. Dans le cas de "Lyon? Marseille!", la circonstancesituation c'est le quai le long duquel passent des trains, qui sont des mobiles ayant des directions, et ces directions sont balisées, elles comportent des stations, lesquelles portent des noms de lieu ; peut-être même que le moment intervient aussi, et qu'à cette heure-là sur ce quai de Paris, selon le protocole qu'est l'horaire, il n'y a que des trains pour Lyon-Marseille. Cette situation-circonstance est d'autant plus "parlante" que toute profération est par nature situante, véritable appel à la mise des interlocuteurs en une situation : l'interlocution, qui elle-même est appel d'attention à la situation-circonstance immédiate où les interlocuteurs sont engagés par leur situs, au moins en distanciation $\langle 2A \rangle$.

Encore ainsi avons-nous pris là l'exemple d'une situation très définissable. En général, les situations hominiennes se caractérisent par des effets de champ instables et excités, vu qu'Homo n'est pas mené par des simuli-signaux, mais par des signes et tout au plus par des stimulisignes. Ces effets de champ tendent à dissoudre les segments trop exclusifs, et s'activent-passivent comme une nébuleuse comportant seulement quelques convections indécises. Du coup, beaucoup d'actionspassions et d'objets visés par le dialecte tiennent pour l'essentiel en un faisceau de quelques index. Ainsi l'anglais est capable de rendre un nombre énorme d'actions-passions par "get", "set", "go" accompagnés d'un index (up, down, around). Bien des mots qui ont l'air extraordinaire consistent à grouper quelques index fort quelconques : ex-pression, immanence, trans-cendance, con-cept, sub-limité. Des mots qui ne sont pas réductibles à un faisceau de quelques index restent cependant nécessaires pour désigner des qualités, des phénomènes, des ustensiles et objets peu réductibles, : red (rouge), beautiful, lathe (tour), pebble (bloc de rocher de moyenne grandeur).

Le français ne doit pas faire illusion par ses substantifs verbaux semi-abstraits, qui ne recouvrent d'habitude que des indexations : la "montée" n'est autre chose que "go up" et la "descente" que "go down" ; de même que le transport, même mystique, tient assez dans le geste indexateur "d'ici à là". Même "Lyon", dans notre exemple, n'était nullement un glossème plein, désignant la ville de Lyon, avec sa gastronomie et son poids industriel et télécommunicationnel, mais bien un simple index-point sur un trajet, ponctuant l'index-trait défini par les deux autres index-points, "Paris", "Marseille".

Bien plus, outre que le dialecte comprend beaucoup de mots qui se réduisent à un faisceau d'index, il se contente souvent d'un unique index pour une foule de performances en situation. "Pas" et "passer" sont à cet égard exemplaires. D'abord par leur base anthropogénique, puisqu'ils renvoient à un des index de base, au pas d'Homo, à la fois élan, direction, mesure d'espace et de temps, alterné, interstable, accentué,

autogénéré, bref rythmé. Or, dans le Grand Robert, les sens de "pas" couvrent huit colonnes, ceux de "passer" quatorze, dont certains fort subtils, comme "se passer de". La négation a fini par s'exprimer canoniquement par "pas" (passum) précédé de "ne" : "ne... pas". Ou par "ne...point", où "point" (punctum) est un autre index basal.

Le fait que le langage parlé est une spécification d'une situation dans une circonstance permet de situer les problèmes de vocabulaire. Lorsqu'un discours (et donc un texte) n'est pas compris c'est rarement parce que les mots y seraient difficiles, mais bien parce que la situation et la circonstance échappent à celui qui lit ou entend. Ainsi, des journaux pour grand public utilisent parfois un vocabulaire médical large, parce que, sur ce terrain, ils sont sûrs de partager les situations et les référentiels avec leurs lecteurs. Plus exactement, un mot n'est compris que si la performance-en-situation qu'il spécifie est connue, et aussi si sont connues ou soupçonnées les façons dont la performance-en-situation en question peut être spécifiée.

Des locuteurs peuvent se plaire à sortir de cette performance-ensituation dans la circonstance. Dans notre exemple, entendant "Marseille!", un troisième compère aurait pu dire : "Bon appétit!", sachant que "Lyon", désignant et désigné, fonctionne ailleurs dans le dialecte français, et aussi dans la réalité, comme un flambeau de la gastronomie. Il y a alors "esprit" si le glissement d'une situation ou d'une circonstance à l'autre éveille un rapport inaperçu. Il y a jeu de mots si la sortie de cette situation débouche sur l'évincement d'un lien de situation pour un lien seulement phonétique-phonématique de mots ; Hugo situait alors le jeu de mots comme fiente de l'esprit.

b. Le codiscours (contexte)

Dans les préalables de la production et de la compréhension d'une proposition de langage parlé, il faut ajouter le discours antérieur et parfois la prévision du discours ultérieur, qu'on appelle abusivement contexte, parce que, dans les dialectes devenus langues, on oublie souvent le langage parlé au profit du langage écrit, qui pourtant n'est pas universel et n'a pas tout à fait les mêmes structures et textures. 2. La production du locuteur

Il faut alors tenter de préciser quelque peu comment, ou selon quelles étapes, Homo produit un discours dans une situation et dans une circonstance.

a. Des glossèmes indexateurs aux glossèmes pleins

Il arrive assurément que la proposition langagière ait une fonction simple, comme dans la réponse à des questions formulées ou implicites : "Pour? Repas". "Sur quoi? Table". "Quelle? Jaune". "Où? Là". Soit encore : Les convives sont là à la table jaune. Ce sont les cas les plus faciles, ceux qu'on prévilégie quand on ne désespère pas d'apprendre le langage à des chimpanzés.

Mais la plupart du temps, il n'y a pas de demande précise. La situation-dans-une-circonstance propose seulement des convections, des disponibilités, des attentes vagues, des effets de champ, qui suscitent des expressions langagières déjà beaucoup plus riches de conséquences : "Fichtre!". "Bof!". "Debout!". "C'est moche!". Cependant, étant donné la Technique, ou environnement segmentarisé d'Homo, ces convections se

mettent à suivre des clivages plus précis : "Si on montait". "Il est peut-être temps de rentrer". "Si on s'y mettait". "Tu as été très sage." On croirait alors qu'on a dépassé les indexations vers des glossèmes pleins, mais l'anglais et le chinois nous montreraient que ce sont là des effets de la semi-abstraction française, que quelques "get", "set", "go" + "up, down, around" suffiraient dans la pluspart des cas. Et que peut-être même les phrases de haut vol comme : "L'Univers réalise un espace courbe", "Le silence de ces espaces infinis m'effraie", "Un seul être vous manque et tout est dépeuplé" se traduiraient fort bien par quelques gestes simples tenant en indexations très simples, et surtout fort souples.

La pensée politique est exemplaire. On peut croire flatteusement que les mots "la gauche", "la droite", "le centre" sont des résumés commodes pour des systèmes de pensée complexes et subtils, "trop longs à expliquer"; et c'est sans doute le sentiment de celui qui les emploie, ou y appuie son existence ; il est plus vraisemblable que ce soit d'abord et surtout des convections très vagues, de simple index (comme up, down, around) convenant bien par là à un parti d'existence, et que l'on meuble d'"idées" particulières, généralement des index un peu plus particuliers, selon les occasions. La morale quotidienne n'est pas plus savante. Le "sage" de "Tu as été très sage", malgré son appel à la sagesse, objet pour certains de toute philosophie, se résume sans doute à certain tempo des actions, une certaine amplitude du geste et des proférations, une absence de bruit, une absence de fuite, etc., en un complexe aussi vague que "méchant", qui marque la convection inverse. Le contenu de "Elle est adorable!" est aussi gestuel. Dans tous ces cas, du reste, la phonosémie est l'essentiel du discours.

Les étymologies marquent comment ces convections sont vagues et passent même à leur contraire. Dans "sub-lime", on voit "limen", qui est le seuil, et l'on suspecte que le sublime se tient à une place particulière par rapport à un seuil. Mais pourquoi "sub"? Serait-ce qu'il se tient "sous" le seuil? Cela pourrait avoir un sens profond. Mais le Webster's rappelle que le "sub" latin c'est "under", mais aussi "near", et même "up to", et ajoute symptomatiquement : "more at UP". Comme il signale de façon plus saisissante encore que "for" est apparenté à "per" (through), "prae" (before), "pro" (before, for, ahead), et globalement à "faran" (to go). Le langage des sourds-muets confirme ceci de partout.

On ne saurait assez dire combien la pensée d'Homo est vague, combien elle part de sens plus que de significations, et combien ces sens sont protéiformes. En français, le mot "pensée" trahit cet état de chose : le "je pense" de Descartes renvoie à des idées, mais aussi à des perceptions, à des sensations informationnelles et même non informationnelles, comme la douleur ou la jouissance. Le français dit aussi parfaitement que quelqu'un est "perdu" dans ses pensées ; bonne manière de signaler qu'il ne perçoit rien de particulier et se meut dans des champs de convections "mentales".

Ce serait l'occasion de revenir sur la distinction entre l'agilité d'esprit (cleverness), l'intelligence et le génie, - chaque fois limités à un domaine, et même à un aspect ou quelques points précis d'un domaine. L'agilité mentale, et l'à propos, descend tout de suite du sens aux significations, sautant dans ces dernières de l'une à

l'autre. L'intelligence, descendue aux significations particulières, remonte au sens qui s'anime encore sous elles. Le génie, qui partage

presque toujours des caractères avec la bêtise, se tient longtemps dans le sens, tout comme le peintre initiateur se tient longtemps dans ces perceptions que Marr disait à 2,5 dimensions. La lecture de quelques pages d'un mathématicien aussi impressionnant que Riemann ou de quelques confidences d'Einstein confirme cette capacité (ou cette faiblesse créativement rentable) de se tenir longtemps dans le flou d'effets de champ perceptivo-moteurs et logico-sémiotiques très vastes et très "excités", encore rythmiques, avant de passer à des propos définis.

Les effets de champ perceptivo-moteurs et logico-sémiotiques ne sont donc pas un ultime raffinement du langage, un pathos facultatif. Ils sont son départ, son enveloppement préalable et intrinsèque, comme la situation-dans-la-circonstance, qui d'ordinaire tient en un certain champ global, quasiment fantasmatique, tout traversé et tendu alors de cet hyperchamp, qu'est le fantasme fondamental. Et qui verrait là du pathos pourrait être pris au mot, puisque l'état naturel (anthropogénique) du langage est le pathos, les états refroidis venant ensuite. Rousseau l'avait signalé, en forçant malheureusement la note, dans son très anthropogénique Essai sur l'origine des langues.

L'anthropogénie remarquera alors le rôle des patois et des jargons, si vivants dans les langues germaniquess, justement sans doute parce qu'ils se tiennent très près des effets de champ de la situation et des indexations génératrices qui la spécifient d'abord. Les populations qui parlent mal un dialecte-langue obtiennent et recherchent souvent le même effet. Le Belge, qui domine mal le français, en remplace les semi-abstractions précises par des généralités si vagues que ses propos n'enchaînent guère que des indexations flottantes, encore agrandies de gestes plus flottants encore. C'est un manque de maîtrise, mais qui met à nu certaines étapes de l'énonciation. Il fait parfois d'un charcutier un métaphysicien, et a donné lieu aux sémiologies en acte que sont la chanson de Brel, les "objets éclatants" d'Hergé, le "mystère" de Magritte, le comique métaphysique de Devos, les Figures de poupe de Marcel Marien, etc.

b. Le choix d'un syntagme

Passé de concepts et de glossèmes indexateurs à des glossèmes plus ou moins pleins selon qu'il est Français ou Chinois, le locuteur a encore à mettre les glossèmes qu'il a retenus en syntagme.

Ce mot "syntagme" fait problème. Il y a un syntagme dans une image, donnée d'un bloc au contemplateur et considérateur. Il y a aussi un syntagme musical, en ce que la résonance et les échos internes du ton ne retiennent pas seulement ce qui précède, mais anticipent sur ce qui suit, et qui ainsi, après coup, apparaît comme nécessaire. A cet égard, le langage parlé est ambigu. Dans son contenu, il est très probable, puisque dans une société en paix et même en guerre les énoncés de la vie courante et peut-être surtout ceux de la vie intellectuelle sont pour la plupart des répétitions confirmantes, "ionesquiennes". Mais, dans sa forme, le langage parlé a de très nombreuses possibilités. La fin d'une phrase de Madame de Sévigné est quasiment imprévisible, celle d'un bon camelot aussi.

Cependant, prévisible ou non, le syntagme langagier se forme de modules, ou de boîtes. Le français, dans la mesure où il est formaliste, est éclairant à cet égard : "Pourriez-vous me dire / sur quel quai / il

faut prendre le train / pour Lyon?", où il y a au moins quatre modules, quatre boîtes. L'apprentissage et la pathologie du langage montrent partout ces modules, dont la longueur varie seulement selon les dialectes. En chinois, il tient en des mots isolés plutôt qu'en membres de phrase, mais même là certains couples sont peu dissociables : "toi bon" pour dire "bonjour" n'est pas un rapport ad libitum de deux modules "toi" et "bon", mais une boîte de salutation, dont il n'est pas innocent qu'elle soit un binôme, au pays très binarisant du yang et du yin. Si bien que parler est un bricolage de boîtes plus que de mots.

Mais, les boîtes et modules, en même temps qu'ils remplissent le syntagme, sont remplis par des contenus ordonnés. Freud raconte l'histoire d'un président qui, au moment de déclarer la séance ouverte, la déclara levée. La séance s'annonçait houleuse, dit-il, et sans doute le président la souhaitait close avant même qu'elle commence, d'où son lapsus. Cependant, "la séance est ouverte / la séance est levée" forme langagièrement une boîte, en l'occurence un protocole, où le deuxième terme est présent au locuteur en même temps que le premier, et le président cité par Freud a peut-être simplement énoncé le deuxième terme au lieu du premier équivalemment, d'autant qu'il était ému, donc distrait, et qu'il parlait allemand, langue très anticipative des fin de boîtes, par exemple dans les subordonnées. L'ancipation des fins de boîtes est une économie d'énoncé que produisent facilement les sujets fatigués : "Nous avons fait un beau Carthage" (nous avons fait un beau voyage à Carthage), "Au moins, nous aurons mangé du simon" (nous avons mangé le saumon acheté pour recevoir Simon, lequel n'est pas venu).

L'inversion des contenus de boîtes éclaire si intimement les processus de la pensée d'Homo, qu'il vaut la peine de prendre le cas d'un lapsus très compliqué. Lors d'un enregistrement radio, le cerveau d'un certain locuteur français est amené à opposer pour la ennième fois les systèmes de A et de B, dont il est familier, et dont les termes forment donc pour lui une boîte ; deux noms d'auteurs, A et B, en face de deux postulats, X et Y. Dans cette boîte ce cerveau formule toujours d'abord <A avec son postulat X>, parce que <B avec son postulat Y> est historiquement postérieur. Or, ce jour-là, au moment de se produire, la boîte se met en interférence avec la supposition que le postulat Y serait plus tangible que le postulat X pour certains auditeurs, et pourrait donc être énoncé avant. Ce que le cerveau moteur du locuteur produit aussitôt exotropiquement. Mais cette perturbation de protocole a instantanément pour effet qu'intervient endotropiquement l'objection que pareil ordre d'énonciation est contraire à l'histoire, et qu'il vaudrait donc quand même mieux parler d'abord de A. Ce qui induit dans le cerveau moteur la commande exotropique : "comme dit A". Et voilà le postulat Y faussement attribué à A. Moyennant l'effet de boîte, la suite fut impitoyable. S'énonça alors la théorie X. Et, toujours selon l'effet de boîte, le cerveau moteur ajouta : "comme dit B". L'inversion était consommée.

La suite de l'histoire est aussi édifiante. D'abord le locuteur n'a nullement remarqué son inversion, ni pendant, ni au sortir de l'enregistrement, ni la nuit suivante (comme on aurait pu s'y attendre), ni dans les jours suivants : ce qui importe donc à la mémoire et à la mémoration c'est la cohérence de la boîte plus que sa fausseté ou sa vérité, avec les conséquences éthiques que l'on devine.

Cependant, environ un mois après, le locuteur entend son texte diffusé. Il sursaute, mais nullement durant l'audition du début de la boîte, mais seulement quand elle se referme sur les derniers mots :

"comme dit B", confirmant ainsi la saillance des fins de boîtes. Un enseignement encore : le matin suivant, au réveil, et plutôt exactement au désendormissement, le locuteur se remémore alors tout le détail de ce qui s'est produit entre ses circuits endotropiques et exotropiques au cours de l'enregistrement : la boîte fut ainsi analysée et resynthétisée, mais intuitivement. Quelques jours plus tard, le locuteur interprétait ces confusions successives comme une suite d'"effets de boîte". L'aventure était à son terme. Ou presque. Dans la semaine qui suivit, l'auteur de la bévue confiait son désarroi d'avoir faussé les esprits de quelques milliers d'auditeur à un professeur de philosophie, qui lui répondit qu'il parlait régulièrement de A-B et de leurs postulats X-Y, qu'il en inversait régulièrement les termes et en prévenait ses étudiants, ajoutant que cela n'avait pas d'importance. Pour un philosophe peut-être. Pas pour un mathématicien. Il s'agissait en effet de la boîte <Lobatchevski/Riemann, postulat du premier/postulat du second>.

Autant que sur les panoplies que sont les boîtes, ce cas signale plusieurs autres points. (a) La complexité du protocole de pro-fération. (b) Le nombre de ses étapes. (c) Les feedbacks incessants qui interviennent entre elles. (d) La vitesse foudroyante de ces descentes et de ces remontées et redescentes (cette vitesse étonne moins les familiers des computers). (e) La lenteur des ré-objectivations. (f) Le travail du cerveau comme computer chimique, dans les réitérations performances, les remémorations de situations et de circonstances.

Il va de soi que certains pataquès expriment des désirs "inconscients" de certains locuteurs, comme Freud y a insisté. Mais ils expriment plus souvent la nature des boîtes. Et faut-il dire que, dans la tecture, dans l'image, dans la musique, les modules et les boîtes endotropiques et exotropiques jouent un rôle aussi déterminant et aussi fuyant que dans le langage parlé. Celui-ci, en raison du caractère discret des phonèmes, des glossèmes, des séquencèmes, les montre seulement avec plus de décision.

3. La réception par l'interlocuteur

La réception du langage est presque aussi problématique que sa production. L'auditeur entend sur un bruit de fond. Il extrait sur ce fond des bribes de phonèmes, mal définis ; conséquemment, des bribes de glossèmes, lesquels sont d'ordinaire polysémiques, donc difficiles à interpréter ; le tout parfois dans des séquencèmes à conclusions retardées, par exemple en allemand. Le travail de compréhension du discours comporte ainsi une activité intense de réinterprétation de l'antérieur par le postérieur, et aussi des trois couches phonématique, glossématique, séquencématique l'une par l'autre. Cela dans des fractions de secondes. Circuits cérébraux exotropiques et endotropiques font là un travail considérable, et l'auditeur à oreille un peu dure constate qu'au moment où il énonce : "Que dis-tu?", il vient justement de comprendre (prehendere, cum), rétroactivement. Les lapsus de réception sont plus fréquents, et non moins intéressants, que les lapsus d'énonciation.

Ce travail multidimensionnel serait voué à l'échec s'il n'avait pas lieu lui aussi dans, et même à partir, d'une situation dans la circonstance et d'un condiscours (contexte) demeurant intrinsèquement présents au langage. Lequel ne fait, répétons-le, qu'en spécifier des potentialités.

4. L'interlocution

On voit alors les rapports entre audition et locution, donc le caractère premier de l'interlocution. Celle-ci est externe quand il y a bien un rapport de deux organismes, où l'un parle et l'autre écoute. Mais elle est aussi bien interne, quand il n'y a qu'un organisme, et qu'on "se parle à soi-même", ce qui du reste fait un conversation à plusieurs voix. C'est cette conversation mêlée à des bouts de tectures, d'images, de musiques, de gestes qu'Homo appelle parfois sa pensée, du moins quand tout cela active-passive plus intensément son cerveau associatif ou conceptualisant.

En tout cas, l'interlocution ne répond nullement au schéma traditionnel de la communication, qui suppose un émetteur et un récepteur. C'est une situation où l'émetteur est déjà en même temps le récepteur, et inversement. L'interlocution française et l'intercourse anglais montrent bien l'apparentement étymologique du préfixe inter au enteron grec, qui veut dire intestin, intérieur d'un fruit. Deux cerveaux en interlocution ne font, en quelque sorte, qu'un, dans une vérification externe et interne incessante. C'est le conflit inhérent au langage que les interlocuteurs y aient le sentiment d'être à la fois un et plusieurs. "Comment n'a-t-il pas compris ce que je lui disais?", résonne dans tout cerveau qui parle-écoute. Alors qu'il est extrêmement improbable de comprendre autrui, et soi-même, dès que le langage s'éloigne de la spécification de performances-en-situation types, dans des circonstances types. Bergson remarquait que les langages ont été sélectionnés par les manipulations de la vie quotidienne, et étaient peu pertinents au-delà. Autre façon de dire qu'ils sont faits de quelques index et indexations plus ou moins efficacement empaquetés. Et pour le reste de pensées (pendere, peser), donc de pesées, autre affaire d'index. La phonie manieuse du néerlandais "gHedakHt" devait donner à Spinoza une grande jouissance quand il se prenait à penser-peser de la sorte.

H. LA TERMINOLOGISATION ET LE DIALECTE REDUPLIQUE

L'anthropogénie doit privilégier le langage parlé vivant, dans son élan et son risque de parole. Et c'est ce que nous avons fait jusqu'ici. Cependant, comme l'analogie mouvante est habitée par la macrodigitalité tranchante, le langage est habité par un travail de fixation, et en particulier le mot tend à devenir terme.

1. Le glissement du mot au terme

Comme son étymologie l'indique, le terme est délimité, c'est un terminus; les dieux termes marquaient à Rome la limite des champs. Le terme est prêt à entrer dans une opération logique ou dans une machine à traduction. Il n'a pas de phonie, et d'effets de champ perceptivo-moteurs sonores, et ses effets de champ logiques ont également été mis hors jeu. Ce qu'il contient de morphème et de séquencème en a été soigneusement émincé. S'il a plusieurs sens, ceux-ci ont été répertoriés sous forme de sous-termes, pour éviter l'ambiguïté. Le mot, dont le terme procède, est tout l'inverse. Il a une phonie, et s'il a plusieurs sens, ceux-ci se compénètrent en des résonances logiques et phoniques inextricables. De même, les morphèmes et les séquencèmes lui ajoutent la chaleur de nouvelles germinations.

Alors, d'où sont venus les termes? De la terminologisation. On songe aux logiciens médiévaux qui, quand ils ont voulu manier des

éléments tout à fait neutres, aptes à des opérations logiques vraiment pures, ont mis à la mode le vocable "terminus", que les Romains ignoraient en ce sens. Mais la terminologisation est un phénomène beaucoup plus général, et qui travaille les mots de tout langage dans toutes les sociétés. C'est que l'équivalence du vocabulaire est imposée par la collaboration technique, par la comnunauté, par le pouvoir, sans compter plus tard l'intention théologique et philosophique. On comprend qu'elle soit devenue paroxystique dans la société internationale et ingénieriste d'aujourd'hui. Mais elle a commencé avec le langage détaillé lui-même.

Les dialectes devenus langues fixes, avec leurs grammaires et leurs lexiques impératifs, hésitent alors entre mots et termes. Un dictionnaire définit prétendument des mots, mais en les convertissant en termes ; les grammaires scolaires contribuent au même mouvement. Cela est bien utile dans une société industrielle et internationale. Mais l'anthropogénie ne saurait oublier les innombrables peuples qui n'ont pas de grammaires, et parlent admirablement. Qu'on n'oublie jamais que les paysans du Latium, assez rudes, et certainement non grammairiens, parlaient le latin plus efficacement qu'Erasme, et certainement que Riemann et Ernout, pourtant auteurs d'une Syntaxe latine subtile. Même parmi les peuples à "langues", les meilleurs parleurs n'ont souvent jamais ouvert une grammaire, et les meilleurs écrivains parfois n'en possèdent pas. Pour qu'un enfant ou un adolescent apprennent à parler bien, c'est-à-dire efficacement, il n'est pas requis que ses inducteurs au langage lui fassent des remarques grammaticales, mais qu'ils lui parlent assez distinctement, et le corrigent quand il n'aperçoit pas la norme minimale qu'exige l'interlocution ; aussi constate-t-on que les mères adoptent d'habitude avec leur nourrisson un débit très phrasé et plus accentué. Ceci rappelle que Mozart ouvrait ses élèves à la musique en jouant devant eux plutôt qu'en corrigeant leurs "fautes".

Du reste, si le locuteur spontané parle si bien (selon ses dons, comme on dit), c'est qu'il ne "manie" pas des termes, ni même non plus des mots, des morphèmes, des règles de syntaxe, mais bien des phonèmes, des glossèmes, des séquencèmes, - entendus, segmentarisés, puis reproduits dès les bras de sa nourrice. Au point de pouvoir très tôt prendre le plus vif plaisir aux paradoxes incessants et subtils que la combinaison de ces trois couches produit autour de lui, et auxquels très tôt aussi il apporte sa contribution. C'est sans doute parce qu'elles parlent presque exclusivement de mots, de morphèmes et de règles de syntaxe, - contructions simplifiées et mortifiées, - que les grammaires, là où elles règnent encore, paraissent à l'enfant aussi ennuyeuses qu'inutiles.

Le cas des dictionnaires est différent, parce que, derrière les unités lexicalisées et grammaticalisées, ce sont souvent les unités véritables et secrètes, vivantes, brûlantes, du langage qui y sourdent. Telles les sériations étymologiques et sémiques si anthropogénisantes d'un Collegiate Webster's.

2. Le retour du terme au mot. Le dialecte intense

En même temps qu'il se terminologise, tout dialecte connaît un mouvement inverse, où ses locuteurs, spontanément ou avec effort, tantôt

s'établissent fortement dans le mot, tantôt remontent du terme au mot, en une expérience de plaisir et de rythme, et aussi de connaissance.

Ils exploitent alors tout ce que le mot comme mot comporte de rebondissements sémiques et phoniques, d'effets de champ perceptivomoteurs et logico-sémiotiques au service de partis d'existence. Créant ainsi un sujet dialectal, voire idiolectal, comme il y a des sujets picturaux, sculpturaux, architecturaux, musicaux, chorégraphiques. C'est ce que font le conteur familial, le salonnard inspiré, le camelot. Ce que fait le récitant africain, retissant au jour le jour ses épopées et ses fables entre tam-tam et mot. Ce que font, dans les civilisations de l'écriture, les textes intenses, comme l'épopée de Gilgamesh, qui contraste avec le Code d'Hammourabi, texte déjà terminologisant dans la mesure où il est légal.

Au lieu de parler de parole intense ou de texte intense, on a malheureusement fini en français et en anglais par parler de littérature, ce qui a tous les défauts. L'étymologie est insignifiante, puisqu'en latin litteratura (littera, lettre) voulait seulement dire alphabet, grammaire, science, puis érudition à l'époque de Tertullien. Pire, cette étymologie insignifiante n'évoque que les textes, oubliant la parole, au point que fut créée l'expression littérature orale, contradiction dans les termes. Enfin, rien dans littérature n'indique qu'il s'agit justement de remontée du terme au mot, et non de récits ou discours justement terminologisés.

Pour illustrer l'idiolecte intense qu'est une oeuvre de haute "littérature" au sens courant, le plus commode est d'ouvrir les grands écrivains. Voici, chez Flaubert, la phrase de conclusion de Salammbô: "Ainsi / mourut / la fille / d'Hamilcar/ pour avoir touché / au manteau / de Tanit". Là, quatre "t" autour d'un "d" (Touché, manTeau De TaniT), puis deux "t" enfermant l'écart français maximal a-i (t-a-i-t) activent-passivent la constriction béatifiante, qui est le sujet idiolectal de Salammbô (défilé de la hache, descente dans les conduites de l'aqueduc, etc.), et même le fantasme fondamental de Flaubert écrivain (fusion avec les minéraux dans la Tentation de saint Antoine). Du reste, prenant en tenaille le roman entier, cette phrase finale fait écho à la phrase initiale: "C'était à Mégara, faubourg de Carthage, dans le jardin d'Hamilcar", étouffant d'emblée le lecteur et le thème dans ses huit "a" et ses cinq "r".

Et, pour passer de la prose au vers, voici la phrase d'ouverture de l'Ebauche d'un serpent de Valéry : "Parmi l'arbre". Cette fois, "i" culminant de façon aiguë entre deux "a" chacun alourdi par un "r", "pARmI l'ARbre", détache le fil aigu de la négativité du pour-soi (i) au sein de la massivité naturelle de l'en-soi (a-a), par la suite phonique (a-i-a), et par la sémie (parmi). Ainsi se résume l'ontologie de Valéry, préludant à celle de Sartre, et aussitôt confirmée par les syllabes suivantes : "la brIse bErce la vIpEre que je vEtIs", où la tension <a-i> est remplacée par la tension <è-i>, selon la parenté <è-a> qui traverse toute l'histoire du français.

Mais il ne faut pas s'en tenir aux grands auteurs. La remontée du terme au mot, comme la phonosémie attentive, anime la conversation chinoise courante. L'intensité quotidienne du langage japonais a inquiété un moment l'Académie des Sciences du Japon, qui y voyait un handicap pour l'esprit scientifique. Le New Yorkais qui va à "Li/ttl/e I/ta/ ly" ou qui a lu le slogan électoral "I like Ike", cher à Jakobson, fait des expériences moins fortes mais du même type. Dans La chasse aux papillons

de Georges Brassens, la volupté des "ch", "s", "ge" ne fait que continuer celle qui passe dans l'idiolecte de tout charcutier chantant ses saucisses sur un marché de Provence.

I. LES FONCTIONS DU DIALECTE

On ne s'étonnera pas que le dialecte ait des fonctions très variées et qui recouvrent presque tout le domaine hominien, s'il est vrai qu'il est ce système de signes, qui en raison de sa triple articulation phonématique, glossématique, séquencématique, phrasique est capable de faire toutes les propositions in distans possibles, de les repossibiliser en tous sens, jusqu'à parfois se prendre lui-même comme objet de ses propositions et possibilisations.

Les fonctions du dialecte sont si diverses qu'il est difficile de les ranger. Le plus anthropogénique est de partir de celles qui sont proches du langage massif, et de continuer par celles qui supposent des états du dialecte de plus en plus mûrs. Cette approche coïncide assez avec la suite logique qui fait se succéder l'immédiat, le médiat, le réduplictif, l'instantiel, le structurel.

(a) Les fonctions immédiatrices

1. La fonction IMPERATIVE-EXHORTATIVE

Le dialecte s'emploie fréquemment à mouvoir des interlocuteurs, qui appartiennent au groupe "vous" (fonction impérative), ou au groupe "nous" (exhortative), en vue d'un résultat technique ou social plus ou moins immédiat. Et cela par des glossèmes et séquencèmes prévus dans ce but, et d'ordinaire accompagnés d'effets de champ perceptivo-moteurs ou logico-sémiotiques qui agissent presque physiquement sur l'interpellé : "Ouste!", "Dehors!", "Debout!", "Marchons!", "Allons-y!", "Sauve qui peut!". Le dialecte partage largement cette fonction avec le geste comminatoire. Et les signes y tiennent du signal et du stimulus-signal.

2. La fonction LYRIQUE

Le dialecte peut aussi répandre (pandere, verser, re), épancher (pandere, verser, ex), exprimer (premere, presser, ex) les troubles du locuteur lui-même. Locuteur d'ordinaire singulier : "Malheur à moi!", "ach! dasz ich Nacht wäre!". Mais parfois pluriel, comme le choeur antique des Perses : "Malheur à nous!". En ce cas, le régime langagier, urgent, tend à se rapprocher du régime musical, insistant : "O moï! O popoï!, "What a pity!", "O temps, suspens ton vol!", "ExtrAordinary!". Le cri lyrique est souvent porté et continué par le geste lyrique. Mais les simples signaux et stimuli-signaux de la fonction exhortative ont disparu.

3. La fonction PRESENTIVE

Le dialecte soutient parfois la présence-absence pour elle-même, presque sans thème particulier, et c'est pourquoi Jakobson a parlé à ce propos de fonction "phatique", où on parle pour parler (pHanaï, manifester par la parole). Les chuchotements et diminutifs amoureux en sont l'exemple direct. Mais le discours conventionnel ("Quel temps de chien!", "On dirait qu'il va faire beau.") y participe grandement, tant

l'information y est presque nulle. Du reste, une part immense des productions langagières d'Homo signifie surtout : "We are still alive" ou "Better together". Le régime langagier urgent se mêle là au régime musical insistant. Et se tient dans la proximité et la chaleur du geste.

(b) Les fonctions médiatrices

Les trois fonctions qui précèdent sont relativement immédiates, très physiques, continuant le langage massif. Au contraire, celles qui suivent proposent des médiations de toutes sortes, et supposent donc le dialecte complet.

4. La fonction COMMUNICATIVE

En raison de ses incidences techniques et économiques, cette fonction est la plus saillante dans le dialecte, au point qu'on croit souvent qu'elle est sa fonction naturelle, dont les autres ne seraient que des modalités. Elle vise des faits particuliers : "Mon chat est noir", ou généraux : "Les chats sont des carnassiers", tantôt plutôt descriptive : "La mer était grise, et le soleil ...", ou plutôt narrative : "John Kennedy était arrivé à l'angle de l'avenue, lorsque...".

C'est dans cette fonction-là surtout que le dialecte spécifie des performances-en-situation dans des circonstances, et cela en proposant in distans des mises en rapports de segments technicisés. Elle suppose des panoplies et des protocoles techniques suffisamment partagés par les interlocuteurs. Le langage massif a connu cette fonction, mais de façon tout à fait inchoative.

5. La fonction REVERBERANTE

Cependant, les désignants et les désignés du dialecte sont si liés l'un à l'autre, et les désignants pleins ou vides contiennent si bien ce qu'ils signifient que le langage parlé et écrit connaît des états où ses désignés se contentent de renvoyer à d'autres désignés, et ses désignants de renvoyer à d'autres désignants, en une réverbération où les événements extérieurs s'abolissent presque, ou même tout à fait.

C'est ce qui se produit d'habitude quand on écoute un conteur ou qu'on lit un roman (un roman lu dans le noir de la nuit sous le cercle lumineux d'un lampadaire dramatise bien cette situation). La parole et le texte ne sont plus là des moyens de communication renvoyant, référAnt, à des événements extérieurs réels ou supposés. L'auditeur se situe au sein de la parole déployée du narrateur ; le lecteur au sein des pages du livre qui tournent. Tous deux saisissent des désignants ayant entre eux des effets de désignants, des désignés ayant entre eux des effets de désignés, des désignants et des désignés interférant, comme en vase clos.

Ainsi le mot "loup" n'a pas le même fonctionnement dans les deux phrases: "Il y a un loup derrière la maison", illustrant la fonction communicative, et "Il y avait une fois un loup. Il rencontra un renard qui...", illustrant la fonction réverbérante. Non seulement le désigné "loup" fonctionne différemment dans les deux cas, mais son contenu même diffère. Pour la fonction communicative, il importe de savoir si le loup apparu derrière la maison est grand ou petit, s'il appartient à telle ou telle race, donc avec telles ou telles moeurs. Au contraire, le loup du

conte est surtout un loup de conte, un loup qui va sans doute fonctionner comme mangeur d'un agneau, - "un loup survint à jeun et cherchait aventure", - lequel aussi est un agneau du conte et de conte. Du reste, dans cette deuxième fonction la sonorité "loup" prendra une importance qu'elle a beaucoup moins dans la première, et s'opposera à la sonorité de "renard" et d'"agneau". Bien plus, dans la fonction réverbérante, "loup" a des désignés différents selon qu'il est loup de conte, loup de fable, loup d'épopée, loup de roman, etc., puisque dans chacun de ces cas le référentiel sémique et phonique change, changeant du même coup les réverbérations dialectales.

Le rapport des deux fonctions, communicative et réverbérante, s'éclaire par le malaise qu'éprouvent certains lecteurs de romans historiques : le "général dans son labyrinthe" est-ce le Bolivar historique, auquel cas le mot général doit être pris chaque fois référentiellement, ou est-ce le général du roman de Garcia Marquez, qui est un général de roman, lequel n'est sémiquement et phoniquement significatif que par rapport aux faits du roman et de roman dans lesquels il sera pris. En même temps, la confusion possible des deux fonctions fait la délectation d'autres lecteurs qui - bon public, comme on dit - aiment à lire un roman comme une chronique, si bien que les personnages hésitent pour eux entre le livre et un monde extérieur, précis ou vague.

Ainsi précisée, la fonction réverbérante du dialecte connaît trois sous-fonctions, qui confirment sa structure de base.

a. La rumination

Le cas extrême de la rumination est le discours du psychotique, où les désignés et les désignants renvoient symboliquement les uns aux autres, créant un monde quasiment autarcique. Selon les cas, ce monde est délirant (de, lira, hors du sillon), et devient intolérable pour le milieu et pour l'émetteur. Ou il garde assez de poids référentiel pour être tolérable par le milieu et par l'émetteur, en une sorte de discours psychotique sain. Sans aller jusque-là, la rumination est l'étoffe de toutes les rêveries et rêvasseries plus ou moins endotropiques ou exotropiques. Et on appelle un rêveur celui chez qui, dès que cessent les urgences et les contrôles de la communication courante, ce fonctionnement absorbe l'essentiel du travail langagier.

En ces deux occurences, - psychose et rêverie, - le terme de rumination ne convient pas trop mal, puisque ruminer c'est élaborer ultérieurement quelque chose qui a déjà été ingéré. Or, il est certain que les désignés et les désignants en régime réverbérant ont été largement référentiels au départ. Et c'est même cette référentialité initiale qui permet leur autarcie subséquente.

b. La littérature

Pour présenter la fonction réverbérante en général, nous avons spontanément pris des exemples littéraires : désignés et désignants de conte, de fable, etc. En effet, la fonction réverbérante est exploitée le plus clairement par ce parti qu'on appelle généralement l'art, grand ou petit, et qui ici donne ce qu'on appelle couramment la littérature. Dans ce cas, le dialecte réverbérant (a) produit des "objets" parlés ou écrits plus ou moins fermés, les oeuvres littéraires, (b) et ces "objets" sont habituellement destinés à d'autres en même temps qu'à leur producteur.

Encore faut-il voir que les objets littéraires répondent à deux régimes fort différents.

- (1) La littérature conforme. La plupart du temps, les objets littéraires confirment les panoplies, les protocoles, les codes de désignés et de désignants langagiers véhiculaires dans la société à un moment, et ils confortent ainsi l'auditeur-lecteur dans le sentiment qu'il y a une Réalité, donc un Réel apprivoisé en signes, sans intrusions trop sauvages du Réel brut. Telles sont les narrations et descriptions courantes, avec leurs surprises, leurs grâces, leurs ironies, leur bon sens, leurs complaisances diverses. Les biographies exploitent largement ces ressources. Elles prétendent être référentielles, mais biographiquement, c'est-à-dire selon les réverbérations propres à un certain genre littéraire à règles définies.
- (2) La littérature extrême. Parfois, cependant, les objets littéraires ébranlent les panoplies, protocles et codes de désignés et de désignants véhiculaires dans le milieu. Oral ou écrit, le texte déchire le confort de la Réalité trouée d'intrusions calculées du Réel. Ces intrusions sémiques, phoniques, séquentielles activent-passivent en particulier des vertiges de la présence-absence. Et aussi les structures du langage et du signe, qui apparaissent pour ce qu'ils sont, des conventions labiles. Ces intrusions contrôlées supposent toujours plus ou moins la création d'un idiolecte intense, déterminant un parti d'existence, c'est-à-dire une topologie, une cybernétique, une logicosémiotique, une présentivité, avec des effets de champ singuliers et rythmés. Ce parti peut être alors si singulier ou si profond qu'il se propose comme un véritable sujet idiolectal (comme il y a un sujet pictural, sculptural, etc.), et que le lecteur ou l'auditeur ne saisissent plus guère que lui, le reste leur paraissant anecdotique, "journalistique", disait Proust.

Ce dernier, par le contraste de son écriture avant et après sa quarantième année, a quasiment démontré l'importance du sujet idiolectal. Car, entre son Jean Santeuil, oeuvre antérieure presque courante, et A la recherche du temps perdu, oeuvre extrême, ce n'est pas la différence de matières qui intervient, elles sont très semblables, mais bien l'invention de l'idiolecte proustien. Le cas est d'autant plus éclairant que Proust lui-même a considéré que l'essentiel s'était joué dans la cadence de la première phrase de l'oeuvre définitive : "Longtemps, je me suis couché de bonne heure. Parfois, à peine ma bougie éteinte, mes yeux se fermaient si vite que je n'avais pas le temps de dire : Je m'endors. Et, une demi-heure après, la pensée qu'il était temps de chercher le sommeil m'éveillait (...)."

Mais, somme toute, l'idiolecte entier tenait presque dans le premier mot : "Longtemps...", qui, ainsi en tête de phrase, déclarait le thème phonosémique de l'oeuvre entière : la durée, la mémoire, leurs élongations, leurs flottements, leurs surimpressions, leurs demi-teintes, leurs involutions syntaxiques.

c. Slogan et publicité

Un des effets anthropogéniques majeurs de la réverbération langagière est le slogan, où l'autacie du langage se communique à l'objet désigné et le transforme en une substance plus ou moins suffisante ou nécessaire. Ainsi dans : "Du beau, Du bon, Dubonnet", "I like Ike", "Little Italy". Mais aussi avec un contenu philosophique : "Sôma, Sèma",

"Caro putredo", "Traduttore traditore", "Qui se ressemble s'assemble". Parfois avec un contenu mystique : "Lâ illahâ, Illâ 'Lah".

6. La fonction PERFORMATIVE

Justement parce qu'il a un régime relativement réverbérant, le dialecte peut être l'instaurateur ou le stabilisateur d'une institution, ce qui est beaucoup plus que la simple fonction impérative et exhortative. L'exemple le plus clair est le texte d'une constitution. Mais aussi d'un code civil, d'un traité, d'une déclaration de guerre, d'une nomination à des charges, d'une destitution, d'un divorce. Ou encore les noms communs et les noms propres qui donneront une forme élémentaire, parfois sa forme basale, à un spécimen hominien durant toute sa vie, et dans certaines cultures en feront un individu (in-dividuum). C'est encore le cas des argots ou des jargons, qui instituent ou conservent un groupe social. C'est cette fonction du dialecte qui a déterminé surtout le passage de la communauté à la société.

Ce qui fascine dans le politicien majeur c'est que son dialecte est presque constamment performatif. Celui de Bonaparte, d'instant en instant, non seulement faisait la paix ou la guerre, mais redistribuait les lois et les coutumes de l'Europe entière. Il en fut affecté dans tous ses aspects langagiers, au point de constituer un idiolecte assez défini pour être assimilé par les collaborateurs proches. On ne saurait pleinement comprendre la force et le gôut du pouvoir, sans prendre en compte le dialecte performatif, et ce qu'il apporte d'ipséité à celui qui en jouit.

(c) Les fonctions réduplicatives

Une des propriétés les plus remarquables du dialecte est de pouvoir tantôt revenir sur lui-même de façon littérale ou décalée, tantôt se prendre carrément pour objet.

7. La fonction CITATIVE et PARAPHRASALE

La structure-texture du dialecte est telle qu'une phrase peut s'y répéter fidèlement et commodément, donnant lieu à un énoncé annoncé. C'est la citation, où le présent se confirme du passé et préfigure l'avenir. Elle assure l'individu et le groupe, et fait même qu'il y ait un groupe et des individus consistants. Les sociétés anciennes connaissaient même des proverbes, qui étaient des citations censées émaner du groupe comme tel, et créant une sagesse des nations.

Pour Homo, primate sensible au leadership, l'effet citatif culmine quand au contenu de la citation s'ajoute le nom de son auteur, lequel la transforme en révélation ou prophétie (pHanaï pro). Le "comme l'a dit X" devient alors l'essentiel de l'énoncé : "La démocratie suppose la vertu, comme l'a dit Montesquieu." La citation-allégation est le ciment essentiel des religions, des partis politiques, des sectes. Une intelligentsia est une secte dont le catéchisme tient en citations-allégations plus abstraites.

D'ordinaire, la citation est courte et vague : "Caro putredo." "Ca parle". Mais elle connaît aussi une forme diffusive, indirecte, souterraine, travaillant en écho, et qui au contraire se nourrit de sa

longueur, la paraphrase. Le discours pédagogique, politique et philosophique est substantiellement paraphrastique.

8. La fonction INTERPRETATIVE

Tous les éléments du dialecte, ou du moins un grand nombre, peuvent jouer le rôle d'interprétants et d'interprétés les uns par rapport aux autres. Si, en français, on part de "fleur", on glisse aisément à floral, florissant, odorant, épanoui, périssable, gracieux, cadeau, etc.; et chacun de ces termes rébondit aussitôt en d'autres, - richesse, renouvellement, saison etc., - et cela jusqu'au bout du dialecte et du monde. Sans qu'on puisse indiquer un début et une fin des flux, tant ils sont globalement et localement circulaires.

Du reste, le dialecte comme spécification de la performance-ensituation dans la circonstance est si libre que rien n'empêche d'établir des rapports artificiels mais paraissant naturels entre des éléments dialectaux (phonèmes, glossèmes, séquencèmes, phrasés) et des événements du monde. Donc d'écrire un Sonnet des voyelles. Ou de donner des sens aux mots ou à des groupes de mots d'après leur nombre de lettres, comme les massorètes. Comme on le voit, la traduction n'est que la partie visible de l'interprétation. L'interpres latin, qui est à son origine, travaille à la façon du traducteur, mais aussi de l'entremetteur, du négociateur, du trucheman. Avec toutes les commerces (échangeabilités) féconds et malhonnêtes que cela implique.

La fonction interprétative du langage a été fort tempérée dans les dialectes indo-européens, où les accords syntaxiques ne lui ont guère été favorables, en particulier dans le cadre du MONDE 2. Mais elle est constante et envahissante presque partout ailleurs. Et le MONDE 3 lui donne un regain de faveur jusque dans les langues indo-européennes.

9. La fonction METALINGUISTIQUE

Dans sa performance la plus spécifique, le dialecte est, en raison de sa triple articulation, un système de signes qui peuvent être pour eux-mêmes à la fois l'analyseur et l'analysé. C'est le travail des grammaires et des lexiques depuis Patanjâli le grammairien. Il va de soi que cette fonction n'est pas dissociable de la transformation des mots en termes, ou terminologisation. Mais elle n'est pas dissociable non plus du mouvement inverse, par lequel l'écrivain majeur, dans sa création d'un idiolecte, remonte du terme au mot.

(d) La fonction instantielle

10. La fonction d'IPSEITE

Le dialecte, du fait qu'il est une interlocution, marque fatalement et fortement les instances (stare in), que sont les postes de l'interlocution, à savoir (a) l'interlocuteur interpelé, apostrophé, avisé, informé; (b) le locuteur, surtout marqué dans les revendications; (c) les tiers participants, ces circonstances (stare circum) plus ou moins intervenantes (venire inter) qui peuvent être d'autres interlocuteurs, ou seulement des objets, des situations.

Aussi y a-t-il eu partout des moyens de marquer ces trois postes de l'interlocution, par exemple par les trois "personnes" des conjugaisons

indo-européennes : Tu, Je, Il. Et même de rédupliquer ces postes en ce que les scolastiques appelleront des ipséités : toi-même, moi-même, lui-même. Les adjectifs possessifs, "ton", "mon", "son", dans les dialectes où ils existent, continuent ce mouvement, de même que les pronoms possessifs, "le tien", "le mien", "le sien". Nous avons déjà rencontré le "bonjour!" chinois : "Toi bon!", Ni hao!

On remarquera pourtant que les dialectes ont eu des insistances très différentes à cet égard. Les Latins ont eu beau créer "ipse" (même), "seipsum" (lui-même), et jusqu'à "semetipsum" (lui-même renforcé), ils n'éprouvaient pas le besoin d'ajouter un pronom personnel à la forme du verbe ; et l'italien a gardé cet usage. Par contre, le "Ich" allemand, phonosémiquement riche, a favorisé le "Ich bin ich" (je suis je) de Fichte, puis le "Ich", "Es", "Uber-Ich" de Freud. Mais c'est le français qui a poussé le plus loin l'ipséité, ayant créé "moi je" et "le moi". Cela a permis ou donné le "car c'est moi que je peins" de Montaigne ; la métaphysique substantialiste de "Moi, c'est-à-dire l'âme" chez Descartes ; la philosophie réflexive de Maine de Biran ; la durée concrète de Bergson ; la traduction psychanalytique de "Das Ich" et "Das Uber-Ich" chez Freud par "le moi" et "le sur-moi" ; l'exaltation autour du terme "sujet", d'autant plus fascinant qu'il hésite entre sujet grammatical, sujet d'inhérence logique et sujet d'inhérence physique ou ontologique.

(e) Les fonctions structurelles

Enfin, le dialecte est une structure tellement originale et réverbérante qu'indépendamment de toutes ses performances particulières, il a encore des fonctions intellectuelles et sociales du seul fait de sa structure comme structure.

11. La fonction GENERALISATRICE, CONCEPTIVE, IDEELLE

Ce que le cerveau hominien a de plus original ce sont ses aires associatives, où se neutralisent les spécificités sensori-motrices, et naissent ainsi des généralités, qu'on peut appeler concepts (capere, cum, prendre ensemble) ou idées (eidos, similitude neutralisée). Ainsi, il est cérébralement fécond de se tenir parfois dans des flottements préalables, où règnent des indexations et convections sans objets trop précis. C'est ce remue-ménage endotropique qu'on appelle en français penser (pensare, intensif de pendere, peser), et en anglais to mean (vieux germanique, meinen, avoir à l'esprit, et vieux slave, mêniti, appeler l'attention).

Or, nous avons eu l'occasion de remarquer combien, dans la production et la réception du dialecte, interviennent des étapes et des va-et-vient entre les circuits cérébraux et les énoncés. En d'autres mots, le langage se prête structuellement et texturellement à des divagations et supputations préénonciatives, neutralisantes-ouvrantes. En d'autres mots, à une fonction de conceptualisation, ou d'idéation, s'il est vrai que le concept est bien ce mouvement intime autour d'un thème, avec quelque illusion d'infinité, comme l'a bien exemplifié Hegel, mais aussi tous les philosophes.

On a dit qu'Homo pensait en se parlant intérieurement, endotropiquement. C'est vrai, à condition de ne pas oublier à quel point la conceptualisation langagière est également affaire d'échange et de feedback avec les conceptualisations tecturales, imagétiques, musicales, scripturales, mathématiques, toutes souvent antérieures au dialecte et plus endotropiques encore que lui.

12. La fonction NORMANTE

Par sa structure toujours, mais surtout par l'exercice de l'interlocution externe et interne, le dialecte, indépendamment de ce qu'il profère, est norme, puisque s'y stabilisent des échanges contrôlés de phonèmes, de glossèmes, de séquencèmes. Ces régularités sont si premières que tout locuteur est invité à considérer son dialecte comme allant de soi, naturel, tandis que les dialectes étrangers lui paraissent plus ou moins bizarres, tordus, pervers. La plupart des locuteurs français, parce qu'ils pratiquent canoniquement le séquencème <déterminé + déterminant >, considèrent le séquencème <déterminant + déterminé>, qui est pourtant le plus général, comme illogique et ridicule.

Le dialecte est de tous les cliveurs des cerveaux hominiens le plus furtif, le plus envahissant, le plus préliminaire, le plus judicatif et catégorique (katêgoreïn, juger). Par la sémie et la syntaxe, mais déjà et peut-être le plus par la phonie. Le seul fait d'articuler canoniquement du français c'est déjà croire que "le bon sens est la chose du monde la mieux partagée". Que rien ne vaut la "bienséance". Que les sons "tH" et "kH" sont grossiers, voire obscènes, de même que les voyelles "impures" de beaucoup de langues germaniques.

Ceci a eu une conséquence que l'anthropogénie retrouve partout. Dès que le pouvoir s'est étendu et organisé, depuis les empires primaires, il a utilisé le langage à discipliner les esprits. Une lexicalité, une grammaticalité, une orthophonie, une orthographe, une calligraphie furent instaurées, instituées. Le dialecte devint langue, et les langues eurent une sorte de nature : ceci est français, ceci n'est pas français. Les fautes de langue furent des carences intellectuelles, des défaillances de la volonté, presque des fautes morales. Inversement, l'orthographe, l'orthophonie furent des jauges populaires de l'intelligence.

Dans les Etats modernes, cet ensemble de croyances se renforça par le centralisme étatique, la diffusion de techniques civiles et militaires détaillées appelant un vocabulaire fixe, l'invocation de morales nationales à prétention universelle, le corporatisme des enseignants. Les sociétés trouvèrent efficace d'oublier que Proust était inapte à se ponctuer, que les manuscrits de Pascal ne se souciaient guère d'orthographe, et que ceux de Bossuet ne séparaient même pas les mots, pas plus que les premiers manuscrits grecs, etc.

Le mouvement du locuteur est alors double. Confirmer sa structure et son insertion sociale par sa participation à un dialecte commun institué en langue. Mais se donner en même temps assez de restructuration disponible en revenant sans cesse au dialecte vivant. Soit qu'il poursuive la création d'un idiolecte franc, comme l'écrivain majeur (Mallarmé, Claudel, Céline, Genet, Lacan) ou l'homme politique majeur (César, Bonaparte). Soit qu'il veuille seulement préserver ses pouvoirs de conceptualisation. Auquel cas, du reste, il engendre fatalement aussi un certain idiolecte.

L'apparition des images détaillées nous avait posé une question : comment comprendre le contraste entre les 2,5 MA durant lesquelles ont régné au mieux les images massives des bifaces, et les 30 mA ou 40 mA, qui conduisent des images détaillées des cavernes aux images actuelles obtenues par résonance magnétique nucléaire?

Nous avons alors rassemblé plusieurs facteurs ayant pu contribuer à la mise en place des images détaillées : la promiscuité glaciaire, les préfigurations des fentes et blocs rocheux, le vêtement, le masque, la sépulture, l'évolution musicale ou langagière, etc. Mais on peut trouver que l'évolution de ces facteurs est trop stable pour avoir provoqué un saut si rapide et si grand. Alors, n'y a-t-il pas eu un domaine où le progrès, tout en ayant été très lent, a dû cependant parvenir un jour à un seuil susceptible de déclencher une révolution foudroyante?

Si la description que nous venons d'en faire est globalement exacte, la phonématisation a pu être un phénomène de ce genre. Ses mises en place vocales, qui supposent le ton, ont exigé des millions d'années d'élaboration anatomique et physiologique. Mais, à un moment, une dernière compatibilisation du système buccal hominien a rendu le ton possible, et ainsi rendus possibles le phonème, la syllabe et le phrasé. Or, dès que ceci fut suffisamment obtenu, il ne manquait rien à Homo segmentarisant, transversalisant, possibilisateur pour en faire assez vite des glossèmes et des séquencèmes, bref tout le langage parlé. L'apprentissage foudroyant du langage par l'enfant une fois l'âge de trois ans, montre cette implication sur le vif.

L'anthropogénie voudrait alors dater ce moment de l'accession d'Homo au ton, et ainsi la phonématisation. Une hypothèse se présente, qui pourrait être juste dans l'ensemble, même si elle pèche légèrement ou gravement dans certains détails.

Formulons-la de manière à lui garder la souplesse requise. Il y a grosso modo 40 mA, l'appareil phonateur d'Homo serait devenu assez capable du ton pour produire quelques premiers phonèmes, - traits vocaux formant un début de système, - lesquels auraient suscité bientôt quelques premiers glossèmes et séquencèmes opératoires. Dans ce proto-dialecte, les articulations auraient été suffisantes pour rendre plausibles les performances des peintres qui ont produit l'art des cavernes, avec leur pratique d'un premier référentiel élémentaire, celui de la ligne d'échine.

Assurément, ce protodialecte n'aurait pas été performant seulement en art, mais aussi dans les techniques et en particulier dans l'occupation des sols plus propices. Et ceci pourrait avoir contribué à la disparition des derniers Néandertaliens, il y a justement 30 mA. En effet, il n'est pas exclu que des dispositions anatomiques et physiologiques aient rendu Homo neandertalensis capable de langages massifs développés, suffisants par exemple pour édifier le culte des morts qu'on lui reconnaît, mais pas pour passer au protodialecte, du moins dans un délai assez rapide pour que ne se crée pas, il y a 50 mA ou 40 mA, une disparité extrême entre lui et Homo sapiens sapiens.

Quoi qu'il en soit, le néolithique montre, il y a 10 mA, un cadrage strict des images, ignoré du paléolithique supérieur. Ce cadrage aurait supposé un langage lui aussi cadré et cadrant, c'est-à-dire disposant d'un système phonématique assez achevé pour être saisi implicitement avec la clôture d'un système. Alors, les glossèmes et les séquencèmes,

phonématiquement bien fondés, auraient achevé le Kasus propositionnel, et auraient réussi non seulement à désigner des objets, des animaux, des espèces-genres, des tactiques simples, mais encore des stratégies : celles qu'implique le schématisme générateur que nous avons rencontré dans les images des poteries de l'époque ; celles des gestions de troupeau et de récoltes que trahissent les premiers jetons comptables ; celles de la technique néolithique exploitant un nucleus et les chutes de ce nucleus dans le traitement virtuose de la pierre. La distance de 20 mA entre le début du paléolithique supérieur et le début du néolithique s'expliquerait par la longueur des évolutions de l'appareil phonateur ayant eu en ce cas à passer de protophonèmes épars à des phonèmes assez tonaux pour donner lieu à un vrai système phonématique.

Il y a 5 mA, les Kasus interpropositionnels se seraient assez complétés pour porter les premières écritures langagières et les autres sous-cadrage en tous domaines, donnant lieu aux empires primaires de MONDE 1. Enfin, il y a 2,5 mA, les Kasus interpropositionnels seraient devenus assez mûrs pour donner leur ressaut aux relations de temps, de lieu, de cause, de conséquence, de but, de concession (hors-jeu). C'est ce que Karl Jaspers a appelé la période axiale, où sont nées les philosophies axiales d'Homo, chinoise, indienne, iranienne, hébraïque, grecque. Cette dernière eut des caractéristiques qui donnèrent naissance au MONDE 2.

Depuis cette période "axiale", le dialecte n'a plus connu de transformations essentielles, contrairement à ce qui s'est passé pour les tectures, les images, les musiques. Ceci confirme à quel point, les phonèmes étant donnés, les glossèmes et les séquencèmes sont bientôt donnés, possibilisateurs à tel point que rien de fondamental ne peut leur être ajouté. Les écritures du dialecte connaîtront des mutations structurelles et texturelles considérables. Mais elles ne sont pas le dialecte même.

C'est pourquoi le présent chapitre ne s'est pas divisé selon les MONDES 1, 2, 3, qui ont éclairé si puissamment la tecture, l'image, la musique dans les chapitres précédents. Non que cette division soit dépourvue ici de toute pertinence. Les dialectes africains à "classes" sont des modèles du MONDE 1. Les périodes oratoires façon Isocrate, Cicéron ou Bossuet sont de parfaits accomplissements du MONDE 2. L'espagnol de L'Autono del Patriarcha de Garcia Marquez, et même le français où l'a traduit Couffon, se tissent selon des couches cérébrales si multiples et intimes, et justement si fenêtrantres-fenêtrées, qu'ils deviennent une production décisive du MONDE 3.

Mais, dans tous ces cas, ce n'est pas la structure glossématique et séquencématique, ni même la texture phonématique du dialecte comme tel qui ont changé. L'idiolecte de Garcia Marquez ne comporte aucun élément structurel ni texturel qui ne soit déjà chez Thucydide. La fermeture du dialecte achevé va de pair avec sa possibilisation indéfinie.